

ARCHITECTURE ET SOCIÉTÉ

PRINCIPES ET PISTES D'ACTION POUR INDIVIDUALISTES

Enoncé théorique de master
Section d'architecture
École Polytechnique Fédérale de Lausanne
Victoire Courtaux

Professeur d'énoncé : Bruno Marchand
Directeur pédagogique : Harry Gugger
Maître EPFL : Alexandros Fotakis
Lausanne, Janvier 2019

« Je ne peux imaginer le “ vivre ensemble ” que si l'intimité est rendue possible »

Charlotte Perriand

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION ET MÉTHODE	9
LE LOGEMENT COMME REFLET SOCIÉTAL	11
Le XVIIe siècle	11
<i>Choisir d'être seul ou en compagnie</i>	11
Le XVIIIe siècle	13
<i>Une sociabilité choisie</i>	13
<i>La pudeur comme norme sociale</i>	13
Le XIXe siècle	15
<i>L'apparition du foyer</i>	15
<i>Transformation des statuts réciproques de l'homme et de la femme</i>	17
<i>Première vague hygiéniste</i>	19
<i>Évolution des pratiques hygiénistes (1890-1914)</i>	21
<i>Le logement populaire</i>	23
L'entre-deux-guerres (1918-1939)	27
Les trente glorieuses (1945-1973)	31
Une période d'arrêt (1973-2000)	35
UNE IMPASSE ARCHITECTURALE	39
Le XXe siècle : des évolutions sociétales remarquables	39
<i>Évolution des groupes domestiques</i>	39
<i>Un paradoxe entre internalisation et externalisation des pratiques</i>	41
<i>Évolution de la conscience environnementale</i>	43
Des expérimentations architecturales	47
<i>L'habitat communautaire</i>	47
<i>L'habitat « durable »</i>	51

LOGGER UNE SOCIÉTÉ INDIVIDUALISTE	55
La permaculture	55
<i>Un système de valeur</i>	57
<i>Valeurs et principes permaculturels</i>	58
La permaculture au sein de l'habitat collectif	69
<i>L'individualisme, un outil vers un mode de vie soutenable</i>	69
<i>Proposition d'application spatiale</i>	70
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	89

AVANT-PROPOS

Depuis des siècles le logement a constitué un reflet de la société à une certaine époque. En effet en observant une typologie d'un logement on peut à la fois saisir les usages des groupes domestiques de cette période et noter l'impact des évolutions des mœurs et des techniques d'un siècle à l'autre.

D'ordinaire les manières de vivre évoluent lentement. Cependant au XX^e siècle celles-ci ont évolué beaucoup plus rapidement sous l'influence de changements sociétaux remarquables tels que l'évolution des groupes domestiques, des activités associées au logement et enfin de la conscience environnementale chez les individus.

À l'heure actuelle la majorité de la population se loge dans des habitations construites à des époques antérieures et dont la typologie reflète les usages de ces dernières.

Une personne va en général s'orienter vers un bien qui correspond au mieux à ses attentes en termes du nombre de pièces, de localisation et de loyer. Lorsqu'elle va prendre possession des lieux, elle va adapter au mieux l'espace et ce, en général, à l'aide de mobiliers. Cette adaptation au lieu investit est d'autant plus flagrante lorsque l'on sait que de nombreuses personnes se voient dans l'obligation de renouveler leurs mobiliers afin de s'adapter aux contraintes de certaines pièces.

En toute logique, si on se base sur la réalité des évolutions sociétales des dernières décennies et l'existence d'une corrélation entre les usages et l'habitat, les attentes d'une personne souhaitant acquérir un bien devraient traduire ces nouveaux usages.

Or « la production courante ne semble pas obéir aux observations sur les modes de vies¹ ».

Que ce soit dans le cas d'une rénovation d'un appartement ou d'une construction nouvelle on est rarement témoin de demandes extravagantes. Les plans semblent encore, le plus souvent, correspondre à l'état de la société telle qu'elle était il y a trente ans.

Constatant cet écart, dans quelle mesure pourrait-on retrouver une corrélation entre architecture et société ?

1 Monique Eleb et Philippe Simon, *Entre confort, désir et normes: le logement contemporain, 1995-2012*, Mardaga, Bruxelles, 2013.

L'objectif sous-jacent de cette interrogation n'est pas uniquement de proposer des réponses spatiales aux évolutions sociétales de notre époque mais aussi de repenser le logement dans un contexte de descente énergétique qui suggère l'imminence de l'effondrement de notre société. En effet à l'heure actuelle notre économie et notre industrie sont basées sur les énergies fossiles mais ces dernières sont amenées à ne plus être disponibles, du moins abondamment et à bon marché. Toute réflexion, y compris vis-à-vis de notre manière d'habiter, s'inscrira nécessairement dans ce cadre.

Un rapport avec ce futur est difficile à concevoir mais « même si l'avenir est sombre, nous devons nous battre, car il n'y a aucune raison de nous soumettre passivement aux faits¹ ».

Face à cette situation des mouvements tel que celui de la permaculture invitent les individus à chercher une résilience à l'échelle locale pour se libérer du système industriel avant qu'il ne nous emmène dans sa chute. Cependant cette résilience impliquerait nécessairement une coopération entre les individus pour compenser l'apport d'énergies qui serait d'ordinaire nécessaire.

Cela ne rentre-t-il pas en confrontation avec la configuration individualiste qui caractérise notre société ? Sommes-nous destinés à être lésé par cet avenir énergétique ? Dans la mesure où les usages ne se figent qu'à condition qu'ils soient soutenus spatialement, le logement ne pourrait-il pas soutenir les évolutions sociétales que ce gain d'indépendance requiert tout en conciliant ces deux idéologies qui semblent contradictoires ?

1 Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Yves Cochet, *Comment tout peut s'effondrer: petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Éditions du Seuil, Paris, 2015.

INTRODUCTION ET MÉTHODE

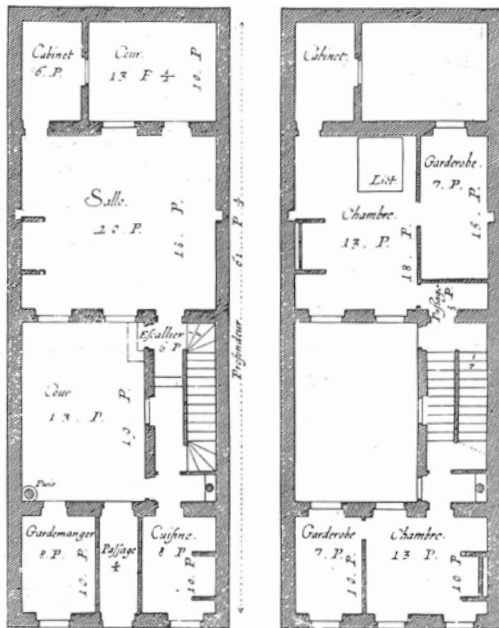
Afin de saisir les nuances de cette corrélation entre l'organisation du logement et les usages d'une société il s'agira tout d'abord de revenir sur l'histoire du logement « collectif », de manière chronologique du XVIIe siècle jusqu'aux années 2000. Pour ce faire les ouvrages publiés par Gérard Monnier et Monique Eleb à ce sujet contribueront largement à mon propos. Les limites de chaque période étudiée seront fixées par des changements comportementaux significatifs au sein d'une société et/ou par des événements historiques qui ont influencé l'orientation du secteur.

Je m'attacherai ensuite aux évolutions sociétales de notre époque, à travers les propos de sociologues avertis, notamment ceux de Monique Eleb qui a ce regard simultané avec l'architecture, afin d'identifier les comportements qui pourraient jouer un rôle dans l'organisation du logement aujourd'hui. Ceci s'inscrira dans une volonté de saisir les enjeux au cœur des expérimentations architecturales du XXIe siècle, soit l'habitat communautaire et l'habitat « durable », et de constituer un avis critique vis-à-vis de ces dernières.

Enfin j'adopterai une approche interdisciplinaire, à travers le concept de permaculture, dans l'espoir que celle-ci puisse me libérer des contraintes et des normes qui régissent désormais l'habitat collectif et me permette de proposer un modèle peut-être plus cohérent. Mon ambition sera de proposer un système qui réponde à la fois aux attentes d'une société individualiste et sache être pertinent dans le contexte actuel. En effet penser le logement aujourd'hui revient également à se rapporter au contexte d'imminence de l'effondrement de notre société. Pour ce faire je reviendrai sur la notion de permaculture et sur celle de l'individualisme pour en saisir les nuances.

Mon ambition sera d'intégrer les principes permaculturels dès les premières phases de conception de l'habitat collectif. Certains de ces principes feront uniquement appel à des changements au niveau du comportement des individus tandis que d'autres auront véritablement des répercussions spatiales. Ils orienteront mes choix quant à l'organisation du logement et me permettront d'identifier le rôle que l'habitat collectif pourrait jouer dans un contexte de transition énergétique.

Mon propos s'articulera alors en trois temps. Il s'agira en premier lieu de revenir sur l'histoire de l'habitat collectif via cette corrélation entre architecture et société. Puis d'effectuer un état des lieux des évolutions sociétales de notre époque et des exemples architecturaux qui ont tenté de répondre à ces changements. Enfin je m'attacherai à expliciter une application spatiale possible du concept de permaculture dans le logement collectif.



1. Pierre Le Muet,
Plan de maison urbaine,
1623.



2. Abraham Bosse, *L'hiver*, 1602-1676.

LE LOGEMENT COMME REFLET SOCIÉTAL

Au fil des siècles de nouveaux usages et de nouvelles gestuelles se sont imposés et ont qualifié la vie quotidienne des individus. Ces « comportements ne sont pas apparus brutalement [...] [mais] ils se sont trouvés soutenus par des dispositifs spatiaux¹ », par la distribution des pièces et leur qualification, et enfin par l'arrivée des techniques dans l'habitat.

Les indicateurs de ces évolutions ne sont ni à chercher dans toutes les classes sociales, ni en tous lieux. En effet d'une part « le dénuement des pauvres, qu'ils soient urbains ou ruraux, les exclus d'emblée. D'autre part il semble qu'un certain nombre de pratiques quotidiennes soient perçues comme possibles ou impossibles selon le rang tenu² ».

LE XVIII^E SIÈCLE

Choisir d'être seul ou en compagnie

C'est seulement à partir du XVIII^e siècle qu'on va pouvoir observer de réelles transformations au sein de l'habitation urbaine bourgeoise. Monique Eleb évoque ces évolutions dans son ouvrage *Architectures de la vie privée : maisons et mentalités 17-19 siècles* et souligne que c'est à partir de la dissociation des pratiques et du choix d'être seul ou en compagnie que l'organisation de l'habitat commence véritablement à changer. Jusqu'alors les pièces principales étaient disposées en enfilade et par conséquent la vie de chacun se déroulait sous le regard de tous. L'émergence de revendications concernant la vie privée va mener à une réorganisation spatiale du logement.

L'habitat va se partager en zones privées et en zones de représentation. Les pièces vont se spécifier et les sas, les dégagements et les antichambres se multiplier. L'individu bourgeois va dissocier les lieux de réception selon le degré d'intimité et le rang des visiteurs, codifiant ainsi plus strictement les visites. Il va aussi pouvoir être seul tout en étant entouré d'une nombreuse domesticité. Il s'agit d'avoir des domestiques à proximité sans qu'ils soient systématiquement présents comme cela a pu être le cas lors des siècles précédents.

1 Monique Eleb et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée : maisons et mentalités 17-19 siècles*, Hazan, Paris, 1999.

2 Ibidem.



3. Boudoir de Cécile Sorel,
avenue des Champs-
Élysées, 1910.



4. Charles Eisen, *Le matin*, 1720-1778.

LE XVIII^E SIÈCLE

Une sociabilité choisie

Au XVIII^e siècle la sociabilité au sein de l'habitation se distingue entre « une sociabilité choisie¹ » et une « sociabilité imposée² ». Jusqu'alors les lieux de réceptions étaient représentatifs de la place tenue par les maîtres de maison au sein de la société, ils correspondaient à « cette sociabilité imposée par le maintien du rang³ ». Des lieux pour une sociabilité choisie viennent s'ajouter à ces derniers, des espaces plus intimes comme le boudoir et le cabinet de travail destinés indépendamment à la femme et à l'homme.

Dans la grande bourgeoisie le cabinet est souvent le lieu de travail de l'homme. Les traités insistent sur la nécessité de le placer à proximité de l'entrée pour lui permettre une certaine indépendance. Le salon, le lieu d'attente avant d'être reçu, devra être proche de ce système mais aussi lié à la chambre de la femme qui est encore un lieu de réception à cette époque. Dans la moyenne bourgeoisie le cabinet est absent des typologies et c'est la chambre du mari qui va absorber cet usage et se lier au salon.

Ces deux espaces mettent en scène le caractère équivalent et autonome des espaces masculins et féminins à ce moment de l'histoire. L'homme et la femme sont supposés égaux, au moins au niveau du statut. « La femme n'est encore ni une ménagère ni une femme au foyer⁴ ». Les appartements de ces derniers, par leur caractère distinct et indépendant, évoquent un mariage d'intérêt et permettent de maintenir une certaine autonomie pour les membres du couple.

La pudeur comme norme sociale

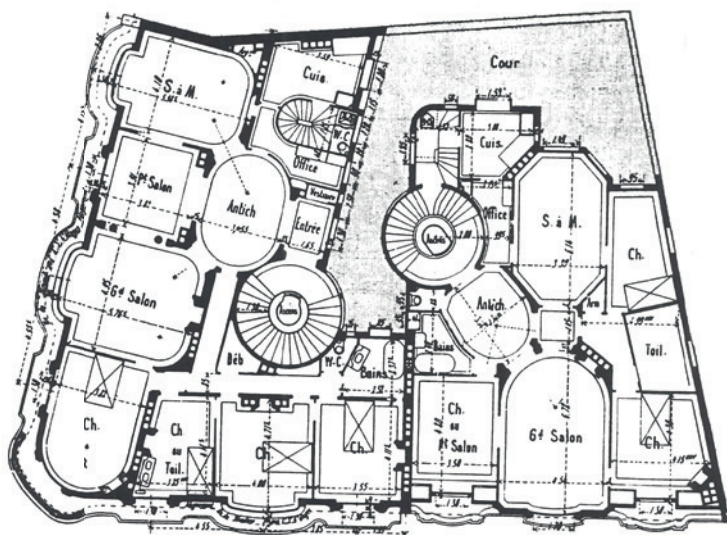
Au XVIII^e siècle la promiscuité et la confusion des genres ne sont plus tolérées tandis que les notions de pudeur et d'intimité, jusqu'à présent recommandées par l'église, deviennent de véritables normes sociales. Les fonctions corporelles sont dissociées entre un lieu pour la toilette intime et un lieu pour la toilette publique grâce à la création de dépendances. L'invention du siphon permet au cabinet d'aisance d'être intégré au milieu de l'appartement et de se rapprocher de la chambre.

1 Ibidem, p. 11.

2 Ibidem, p. 11.

3 Ibidem, p. 11.

4 Ibidem, p. 11.



5. Plan de deux appartements,
à l'angle de la rue de Fleurus et du boulevard Raspail, vers 1907.



6. L. Majorelle, vue d'ensemble d'une salle à manger moderne, 1909.

LE XIXE SIÈCLE

L'apparition du foyer

L'évolution du sentiment familial qui a lieu dès la moitié du XVIIIe siècle et surtout au XIXe siècle va transformer l'habitation en foyer. La notion de « vie de famille¹ » devient pertinente chez les possédants ; jusqu'à présent c'était la notion de « vie avec les familiers² » qui caractérisait les relations entre chacun des membres de la famille.

Il existe un rapport dialectique entre la vie de famille et la sociabilité au sein de l'habitat bourgeois. Si la famille a pu s'étendre c'est dans la mesure où la sociabilité s'est retirée. Cette nouvelle conception de la « famille » engage une recherche de confort et d'intimité entre pairs au sein de l'habitat, la multiplication des rites familiaux et suggère la création d'un lieu de convivialité familiale. « Le salon et/ou la salle à manger vont devenir des lieux privilégiés de la rencontre des divers membres de la famille³ ». Dans la salle à manger la table se fixe, le repas prend une importance et devient un véritable rite familial. Cette évolution sociétale va se doubler, à la fois soutenir et impliquer, une nouvelle organisation spatiale de l'habitat bourgeois.

La salle à manger tend à devenir une rivale du salon et vient s'aligner sur la rue avec les autres pièces de réception dont l'organisation en enfilade se modifie légèrement. En effet les pièces vont s'ouvrir plus largement les unes sur les autres sur un axe central grâce à des différenciations plus subtiles tels que des doubles portes, des départs de cloisons, des colonnades etc. La chambre va s'ouvrir de manière plus étroite sur le salon grâce à une porte simple, permettant ainsi à la fois de la protéger des vues et de conserver son ouverture sur le salon. Le statut public de la chambre de la femme commence à être remis en question et deviendra complètement privé.

La cuisine va se rapprocher de la salle à manger, sans pour autant lui être contigu, pour faciliter le service. Cette disposition est à rattacher à l'existence d'une dualité entre la volonté de surveiller les domestiques et l'éloignement des odeurs des pièces de réception. Elle va être permise par l'apparition de dispositifs d'articulation, comme le passe-plat, ou par des dégagements faciles.

1 Ibidem, p. 11.

2 Ibidem, p. 11.

3 Ibidem, p. 11.



7. B. Morisot,
Le berceau, 1872.



8. E. Vuillard,
M. X... à sa table de travail.

En général les systèmes de circulation vont venir hiérarchiser les espaces et qualifier ces derniers. Les pièces dédiées à l'apparat vont être desservies par de larges dessertes tandis que l'accès aux services se fera par d'étroits couloirs. Des rangements prévus vont faire leur apparition dans tout le logement afin d'organiser l'habitat de manière rationnelle. La cuisine fait exception à ceci en étant encore meublée sans grand souci d'organisation.

Transformation des statuts réciproques de l'homme et de la femme

Si jusqu'à présent les statuts de l'homme et de la femme étaient « égalitaires », au XIXe siècle le statut de la femme change. L'homme est défini « par sa profession et ses relations à l'extérieur¹ » tandis que la femme tend à être définie par son rôle de mère et de collaboratrice du mari, plus que par sa propre individualité. Son rôle social est prépondérant. En effet il s'agit avant tout de renforcer le rang du mari.

Le modèle prôné ici est celui de la mère, de l'épouse qui sait tout faire, qui a un savoir-faire en ce qui concerne la tenue d'une maison, qui la gère qui sait aussi jouer du piano et mener une conversation. Savoir conduire une maison relève de l'intelligence et permet de surcroît le bonheur conjugal².

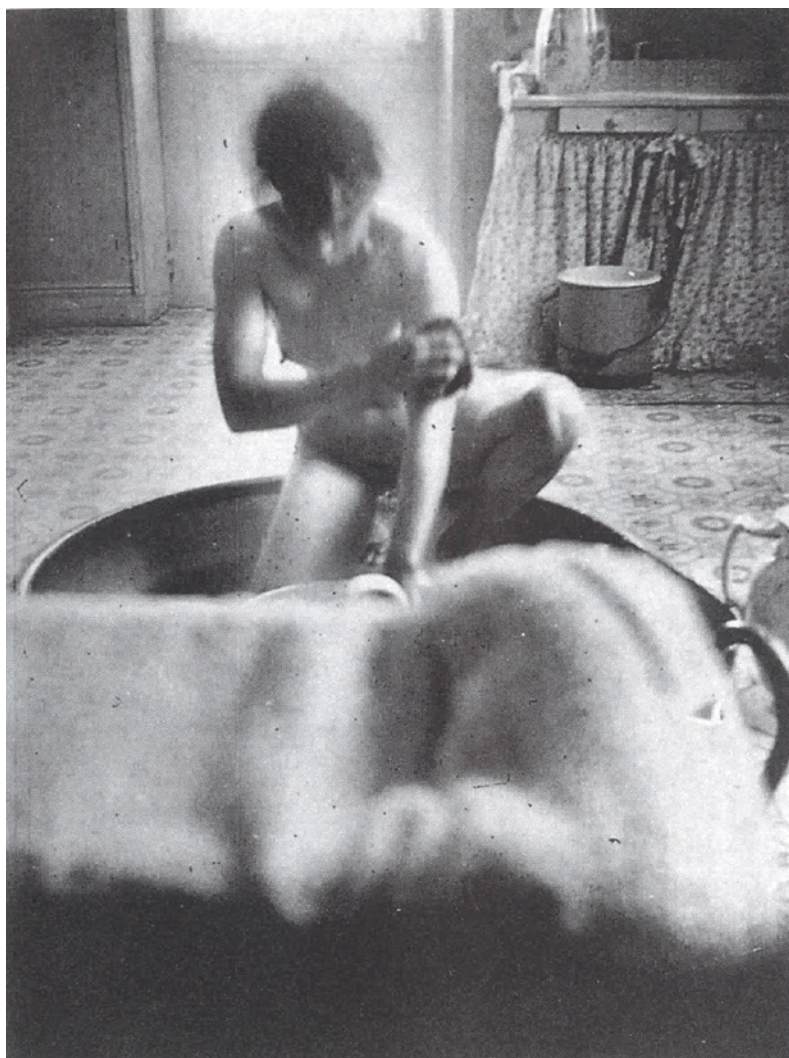
La définition de l'identité de la femme par son rôle de ménagère entraîne sa perte de territoire personnel. Les lieux de son existence en tant qu'individu lui sont enlevés. Le boudoir disparaît, le salon devient « son » lieu de réception et la chambre conjugale se diffuse. Dans la grande bourgeoisie l'homme dispose aussi d'une chambre personnelle ou d'un lit dans son cabinet et ne rejoint la femme que s'il le souhaite. Au même moment les pièces de sociabilité exclusivement masculines, tels que le fumoir et la salle de billard, se multiplient. L'homme va pouvoir recevoir ses amis hors de la présence de la femme.

De manière paradoxale la chambre conjugale apparaît lorsque la femme acquiert un rôle maternel, à la fois affectif et éducatif. La place de l'enfant commence à être prise en considération. On se préoccupe davantage de sa santé et de la formation de son caractère. Il n'est ni adulte, ni un parent, ni un domestique ce qui va nécessiter « un dispositif éducatif adapté³ ».

1 Monique Eleb et Anne Debarre-Blanchard, *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*, Hazan, Paris, 1995.

2 Ibidem.

3 Ibidem, p. 11.



9. P. Bonnard, *nu au tub*, vers 1908.

Jusqu'à présent les enfants entretenaient un rapport d'intimité avec les domestiques en étant logés avec eux. Cependant l'élévation des seuils de pudeur, suite aux interdits religieux qui appellent à protéger l'enfant des autres et de lui-même, va nécessiter la création d'espaces qui lui sont dédiés. Une liaison de la chambre des enfants avec celle de la mère va être recherchée.

Ce nouveau contexte familial amène aussi à l'exclusion spatiale des domestiques. Leur statut se dégrade et leur rôle est restreint à des tâches purement ménagères. Ils sont rejetés et regroupés entre eux dans le fond des appartements dans des « alcôves ménagées¹ » de la cuisine ou dans des « chambres placards² » non chauffées et de très petite taille.

Première vague hygiéniste

Jusqu'à présent la population croyait que les maladies se transmettaient par l'eau ce qui avait entraîné un abandon général des pratiques de propreté. Les travaux de Louis Pasteur vont transformer cette image de l'eau et permettre la diffusion d'un nouveau rapport à l'hygiène ; se laver va permettre de rester en bonne santé et le rapport à la propreté va devenir un élément de respectabilité. Le cabinet de toilette apparaît avec lenteur dans les appartements bourgeois.

Au même moment les seuils de tolérance aux odeurs s'élèvent et les individus appartenant à la classe aisée vont chercher à dissocier les odeurs. Ceci se traduit par la stricte affectation des pièces et par l'éloignement de la cuisine et des lieux d'aisances des espaces de réception. Les espaces de services sont regroupés. Cette tripartition du logement entre partie privée, partie publique et services va être le signe d'un certain rang.

Les recommandations hygiénistes prônent également une position plus salubre des pièces dans l'habitat notamment en ce qui concerne la chambre (du côté de la cour) mais le culte de l'apparat prévaut encore majoritairement dans l'organisation du logement à cette époque.

1 Ibidem, p. 17.

2 Ibidem, p. 17.

HYGIÈNE

CONFORT

SÉCURITÉ

ÉCONOMIE



Si vous installez une salle de bains, choisissez un chauffe-bains dont la réputation vous offre toutes garanties, ou, si vous avez actuellement un chauffe-bains dont le fonctionnement est défectueux, faites-le remplacer par un appareil de premier ordre. Dans les deux cas, vous économiserez du gaz et des frais d'entretien, sans compter qu'un chauffe-bains de fonctionnement irréprochable dégage le charme de posséder une salle de bains.

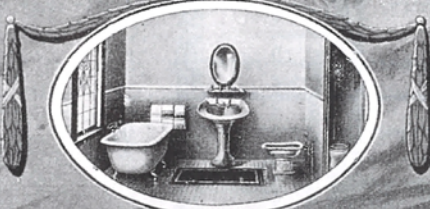
Le **TORRIDE** et le **VESUVIUS** sont des chauffe-bains de premier ordre, de fonctionnement irréprochable et que nous garantissons sans aucune réserve. Construits par des ouvriers d'élite avec des matériaux de premier choix et essayés avant d'être livrés, ils ne peuvent causer d'accidents. En quelques secondes, ils assurent un débit régulier et abondant d'eau chaude qui peut être distribuée par une canalisation ordinaire dans toutes les pièces d'un appartement et même aux différents étages d'une maison.

Demandez notre brochure illustrée : « Conseils sur l'installation d'une salle de bains ». Vous y trouverez tous les renseignements relatifs aux chauffe-bains **TORRIDE** et **VESUVIUS**, des vues d'installations complètes avec devis détaillés, de nombreux conseils pratiques et toutes les indications dont vous pouvez avoir besoin pour installer une salle de bains confortable sans faire de dépenses inutiles.

SAUNIER-DUVAL & Cie
99, avenue de la République, PARIS
Exposition permanente dans nos magasins
d'installations complètes en fonctionnement.
Téléphone : 903.17

10. Publicité de Saunier-Duval, cabinet de toilette et salle de bains, 1909.

Pas de Santé



Sans Hygiène

L'hygiène est aussi indispensable à la santé qu'à la beauté !
Les révélations de la théorie microbienne n'ont pas peu contribué à cette meilleure compréhension du rôle de l'hygiène. Toute demeure moderne doit donc comprendre une salle de bains parfaitement aménagée. Regardez l'installation que nous publions ci-dessus.

Son prix est de **919 francs**.
Elle est aussi bien réalisable **à la ville qu'à la campagne** et elle comprend tous les perfectionnements exigés par les hygiénistes les plus rigoureux.

Demandez à voir cette installation chez votre fournisseur habituel d'appareils d'hydrothérapie et s'il ne peut vous la proposer ou si elle ne correspond pas exactement à ce que vous désirez, vous n'avez qu'à nous demander notre album L'Hygiène de la Vie qui contient la reproduction de nos différents salons de bains, dont les prix varient de 99 fr. à 5.740 fr., ainsi que de nombreux et très utiles renseignements sur leur installation.

Alb. PROST, 102, boulevard Beaumarchais, PARIS. Téléphone : 922-40.

11. L'illustration, Pas de santé sans hygiène, mai 1910.

Évolution des pratiques hygiénistes (1890-1914)

L'évolution des pratiques hygiénistes et le progrès dans la distribution de l'eau courante auront un impact significatif dans l'organisation du logement à la fin du XIXe siècle.

Un arrêt (le 8 août 1894) impose l'intégration d'un cabinet d'aisance par appartement, au minimum, dans toute nouvelle construction. Dans certains quartiers l'eau commence à être disponible à tous les étages et à s'écouler dans des collecteurs souterrains. Les transformations permises par l'équipement en eau et en canalisations des habitations vont apparaître dans un premier temps dans l'habitat de la haute bourgeoisie grâce à des initiatives privées. En dehors de ceux-ci l'accès à l'eau continue à être situé dans la cour et son évacuation réalisée discrètement par les domestiques grâce à un escalier de service.

Une des transformations majeures est l'apparition d'une salle de bain en complément des cabinets de toilette. Le cabinet de toilette va être utilisé quotidiennement et de ce fait être lié à la chambre ; tandis que la salle de bain va être utilisée de manière exceptionnelle et disposée de manière variable selon les plans et ce jusqu'en 1914. Les techniques sont des outils dans la mise en place de nouvelles pratiques mais ces dernières ne peuvent pas être dissociées d'une évolution des usages.

Vers les années 1900 le cabinet de toilette et la salle de bain se regroupent plaçant la salle de bain à côté de la chambre dans la sphère privée. Cette liaison deviendra un principe et sera largement copiée dans les plans d'appartement du XXe siècle dès lors que des progrès techniques auront permis à l'eau d'être distribuée dans tous les appartements.

Monique Eleb, dans son ouvrage *L'invention de l'habitation moderne : Paris, 1880-1914*, évoque le succès progressif de cette réflexion sur la « salle de bain équipée » comme on peut la voir aux États-Unis. Les publicités pour un équipement complet de la salle de bain se multiplient. La salle de bain française s'équipe progressivement de ces « objets immeubles » fabriqués industriellement. Jusqu'à la standardisation, qui fera baisser le coût de ces équipements, leur installation ne sera pas abordable pour tout le monde et sera véritablement un signe classant. L'évolution de l'équipement sanitaire va diminuer la dépendance des maîtres vis-à-vis de leurs domestiques.

À la fin du XIXe siècle les traités de savoir-vivre se font l'écho des inquiétudes des hygiénistes, qui tentent d'attirer l'attention des possédants sur l'insalubrité



12. A. Labussière, *Groupe des Maisons Ouvrières*,
plan de deux appartements - étage courant, avenue Daumesnil, 1908.



13. *Vue d'une salle commune*, rue de
l'Amiral-Roussin, 1907.

des cuisines et des chambres placards, en insistant sur la nécessité de loger correctement les domestiques. Ces recommandations se doublent d'une crise de la domesticité qui va amener les maîtres à mieux loger les domestiques à la fois pour éviter des risques de contagion mais aussi pour les garder à leur service. À cette époque les domestiques sont l'un des piliers de la vie quotidienne des bourgeois, ils participent à l'organisation de la vie de famille et assurent les tâches ménagères.

Le logement populaire

Dans son ouvrage *L'apprentissage du « chez soi »* Monique Eleb tâche de décrire la situation très problématique de l'habitat des classes populaires au XIXe siècle et d'explicitier les solutions proposées à la fin du siècle.

L'exode rural ne permet plus de répondre à la demande de logements et de graves épidémies finissent par mettre en danger la population du fait de l'état déplorable des logements habités. À la fin du XIXe siècle l'élimination des taudis va devenir un enjeu primordial.

C'est à ce moment que les fondations philanthropiques voient le jour tel que le groupe des maisons ouvrières (G.M.O). Elles vont s'intéresser à la création de nouveaux dispositifs pour l'habitat destiné à la classe populaire. Ces habitats bon marché seront principalement dus à des initiatives privées et seront très en avance techniquement vis-à-vis du logement populaire classique. Les fondations vont se baser sur les croyances hygiénistes et des enquêtes sur les modes de vie de ces classes pour concevoir ces dispositifs mais en définitive ils refléteront plutôt le « bon sens ».

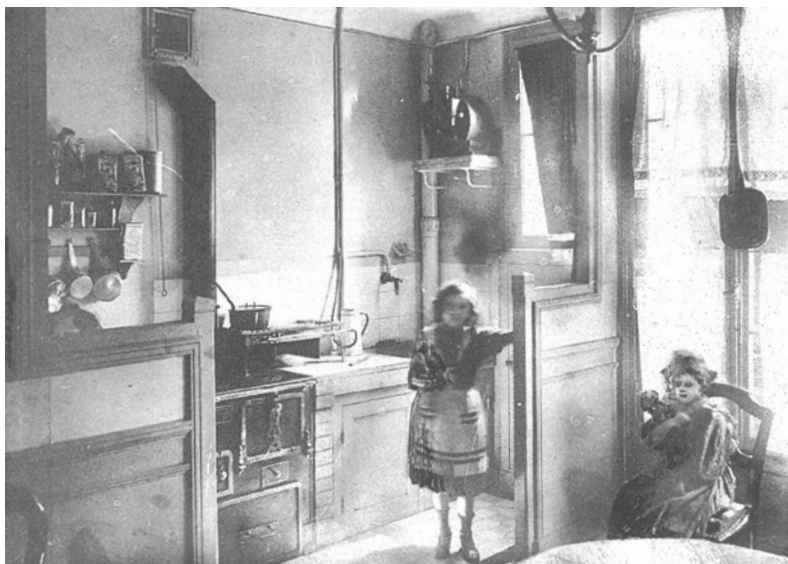
Différents types d'habitats vont être proposés en fonction du degré d'acclimatation des habitants à la vie urbaine. Ceux venant des taudis auront accès à des logements moins bien conçus que les ouvriers qui ont déjà appris à utiliser les équipements de propreté et à apprécier le confort.

Pour les fondations le logement est l'outil éducatif par excellence. Il permet d'inculquer à cette classe les usages bourgeois, hormis l'apparat, tels que la notion de famille, la pudeur, la responsabilité en tant que parents et le rapport à l'hygiène. Les mauvaises habitudes des classes populaires vont toutefois être difficiles à perdre et vont de ce fait perdurer un certain temps.

Dans les immeubles des fondations les logements sont constitués d'une salle commune autour de laquelle s'organisent une ou deux chambres.



14. A. Labussière, *Groupe des Maisons Ouvrières, vue des lavoirs, avenue Daumesnil, 1908.*



15. A. Labussière, *Groupe des Maisons Ouvrières, vue d'une salle à manger avec cuisine à alcôve, avenue Daumesnil, 1908.*

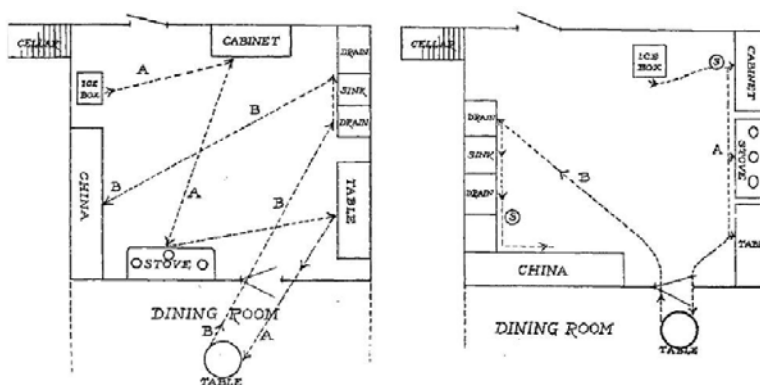
La salle commune transcrit la notion de famille dans cette classe. Elle est composée d'une salle à manger et d'une cuisine intégrée de façon à faciliter le travail de la ménagère et va servir de salon pour permettre aux membres de la famille de se réunir. Le salon, comme pièce à part entière destinée à l'ostentation, n'est pas transcrit dans l'habitat populaire. Cette multiplicité d'activités concentrées dans un même espace rappelle aisément la « salle » des habitations du Moyen Âge. Plus tardivement la cuisine va être placée dans une sorte d'alcôve éclairée et ventilée pour permettre d'effacer la cuisine lorsqu'elle n'est pas utilisée et palier cette contradiction entre lieu de « réception » et lieu de « travail ».

Les chambres indépendantes vont quant à elles inculquer une moralité chez les non possédants. La confusion des corps ne doit plus être tolérée ; les enfants plus âgés et les parents doivent être séparés. La place de l'enfant dans l'habitat modeste doit être prise en compte. Les fondations auront une attention hygiéniste vis-à-vis des chambres qui seront toujours de taille raisonnable à la différence de ce qui est proposé dans les autres logements destinés à cette classe.

Enfin les membres de ces sociétés anonymes vont proposer des équipements collectifs de propreté au rez-de-chaussée des immeubles afin d'inculquer un nouveau rapport à l'hygiène. Ceci se transcrit également dans le logement avec la prévision d'une toilette dans chacun d'entre eux et de rangements pour insister sur l'importance d'être propre et ordonné.



16. Margarete Schütte-Lihotzky, vue de la cuisine, Francfort, 1926.



17. Christine Frederick, diagramme d'organisation d'une cuisine, 1913.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1918-1939)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale les pénuries, le retard et l'archaïsme vont caractériser le logement de masse. On entre dans une crise du logement.

Face à cette situation la ville de Paris prend le relais des sociétés anonymes philanthropiques et les immeubles bon marché se multiplient. Ce sont les équipements de confort (chauffage central, vide-ordures, ascenseur) qui déterminent la catégorie des logements dans les H.B.M. Dans un appartement de type « intermédiaire » ou « à loyer moyen » la salle de bain s'ouvre sur un dégagement tandis que dans celui « à bon marché » elle se limite à une douche dans la cuisine. À partir des années trente la salle à manger se dissocie de la cuisine et le living-room se généralise.

La maîtrise d'ouvrage privé répond à la crise du logement par des immeubles de rapport. Pour Gérard Monnier¹ l'organisation en enfilade n'y est pas remise en question, ni la distinction des parties privées, publiques et de services mais la surface de ces logements a tendance à diminuer. Certaines pièces d'apparat vont disparaître et le « living-room » va remplacer le couple salon/salle à manger. La cuisine va s'en rapprocher mais, dans une obsession hygiéniste, elle continue à en être séparée afin que les odeurs ne se propagent pas.

L'attention aux principes hygiénistes dans l'habitat, présent depuis le XIXe siècle, va se manifester dans la cuisine. L'obsession pour l'hygiène va donner à la cuisine l'aspect d'un laboratoire. Les pratiques culinaires vont être reparties « en *organes* de travail selon des *centres* de travail : *cercle* de préparation, *cercle* de cuisson, *cercle* de lavage² » et l'emploi de matériaux facilement lavable va être préconisé. Cette cuisine va s'adresser à la femme devenue ménagère.

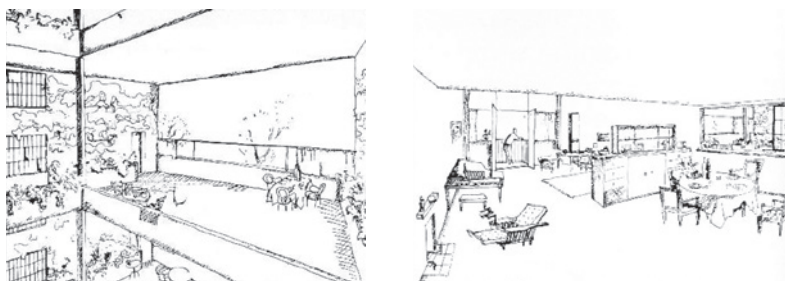
L'intensification des échanges internationaux va engendrer un brassage des modèles. Les schémas de Lillian et Frank Gilbreth, concernant l'application des principes de Taylor dans l'organisation de l'habitat, et les diagrammes d'organisation des cuisines de Christine Frederick (1913) sont largement diffusés en Europe. Le courant de rationalisation des tâches domestiques va influencer l'organisation de la cuisine. Un des exemples les plus diffusés de l'époque est la cuisine de Margarete Schütte-Lihotzky réalisé à Francfort en 1926.

1 Christine Mengin, Claude Loupiac, et Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, 1889-1940*, Picard, Paris, 1997.

2 Catherine Clarisse, *Cuisine, recettes d'architecture*, Les Éditions de l'Imprimeur, Paris, 2004, p. 73.



18. Mies Van Der Rohe, plan d'étage, Weissenhof Siedlung, Stuttgart, 1927.



19. Le Corbusier, croquis de la cellule de l'immeuble-villas, 1922.

Ces principes jouent également un rôle dans la conception de « la cellule idéale¹ » de Bruno Taut en 1924. L'agencement de ce plan traduit une recherche d'économie de parcours propre aux préceptes tayloristes et une attention à la course du soleil spécifique aux préceptes hygiénistes. Une distinction s'opère dans le logement entre la sphère privée (avec la chambre) et la sphère publique (avec le séjour et la cuisine), qui sont respectivement placées à l'est et à l'ouest.

La période de l'entre-deux-guerres se caractérise également par de nombreuses réflexions et expérimentations typologiques quant à la flexibilité d'aménagement des espaces. L'ensemble des douze appartements proposés par Mies Van Der Rohe, dans le cadre de l'exposition «Die Wohnung» à Stuttgart en 1927, associe les exigences de rationalisation de l'époque aux besoins différenciés des individus quant au logement. Le système constructif, en ossature métallique, permet de limiter le nombre murs porteurs et d'introduire des cloisons mobiles. De ce fait le logement acquiert une certaine flexibilité dans la partition de l'espace.

La cellule de base de « l'immeuble-villas » imaginée par le Corbusier à l'occasion du Salon d'automne de 1922, constitue quant à elle un tournant en matière de réflexion du logement collectif.

Dans *l'Œuvre complète 1910-1929* Le Corbusier décrit l'immeuble-villas comme une « formule neuve d'habitation de grande ville² ». Tel que le suggère l'association paradoxale de ces deux termes, l'immeuble cherche à concilier les avantages de la ville et de la campagne. « Chaque appartement est, en réalité, une petite maison avec jardin, située à n'importe quelle hauteur au-dessus d'une chaussée³ ». À ce sujet Soline Nivet⁴ souligne la flexibilité des espaces proposés par Le Corbusier, de par une distribution laissée au gré de l'habitant, et leur connexion aux espaces communs dans les niveaux inférieurs.

1 Bruno Marchand et Christophe Joud, *MIX: Mixité typologique du logement collectif de Le Corbusier à nos jours*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2014, p. 12.

2 Le Corbusier, *Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Œuvre Complète 1910-1929*, Girsberger, Zürich, 1946, p. 40-43.

3 Ibidem p. 41.

4 Soline Nivet, *Le Corbusier et l'immeuble-villas*, Mardaga, Warve, 2011, p. 120.



20. Une étude de ELLE sur la construction «hors les villes», 1953.



21. Couverture d'un numéro spécial de Science et Vie, 1953.

LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1973)

La reprise de l'activité de construction, la croissance démographique et la reconstruction entraînent une explosion de la demande de logements. On entre dans une période d'intense production du bâti.

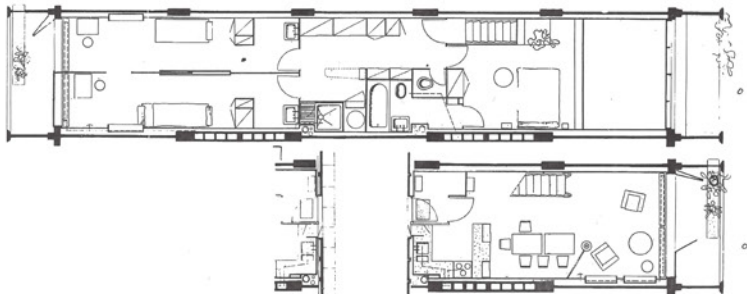
À travers les écrits de Gérard Monnier¹ il devient évident que les expérimentations typologiques qui avaient été réalisées avant la guerre ont facilité la mise au point des typologies de logement après la libération. Les surfaces vont diminuer de manière générale. Le séjour va accueillir un coin repas, la cuisine migrer vers l'entrée et devenir attenante au coin repas dans une logique d'économie de pas pour la ménagère. La cuisine ouverte fait aussi son apparition dans certains cas. Les chambres vont migrer du côté le plus calme de l'appartement tels que les recommandations hygiénistes le suggéraient. De plus dans une logique de rationalisation technique et économique les pièces humides sont regroupées et placées en second jour. La mise en place d'un certain nombre de réglementations concernant l'hygiène, l'accessibilité, la sécurité, les dimensions des espaces vont stabiliser les pièces, voire les figer. Enfin les crises du logement et de la domesticité vont réduire les écarts typologiques entre les logements des classes aisées et des classes plus modestes.

L'accroissement de la population se poursuit lors des années cinquante et transforme la pénurie du logement en véritable cauchemar. On compte un nombre incalculable de taudis, de logements surpeuplés et d'habitations vétustes sans eau courante, ni toilette privée, ni salle de bain. Une politique d'envergure est lancée à la moitié des années cinquante pour pallier ce déficit du parc immobilier en répondant aux nouvelles exigences en termes de confort. Les grands ensembles vont se multiplier. L'industrialisation va permettre de réduire les coûts de construction mais les typologies vont finir par se répéter. De ce fait le logement va devenir une sorte de boîte standardisée.

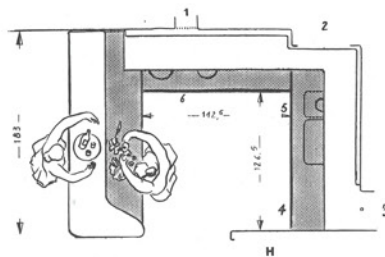
La période des grands ensembles coïncide avec « l'utopie d'un bonheur réalisable, d'une joie de vivre dans le logement² » et la mise au point de la « cellule » universelle. Les efforts de modernisation vont se concentrer dans la salle de bain et dans la cuisine qui se voient équipées des dernières nouveautés ; appareillage électroménager pour la cuisine, baignoire en béton dans la salle de

1 Joseph Abram et Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, Du cahos à la croissance, 1940-1966*, Piccard, Paris, 1999.

2 Vayssière Bruno, Marie-Jeanne Dumont et Françoise Fromonot, « LE LOGEMENT, une histoire française », *Architecture d'Aujourd'hui*, n°303, Février 1996, p. 85.



22. Le Corbusier, plan du duplex haut,
Unité d'habitation de Marseille, 1948-52.



23. Charlotte Perriand, croquis de la cuisine de
«l'unité d'habitation de grandeur conforme» de Marseille.

bain etc. Cette cellule vient cristalliser « un rêve de confort¹ ».

Les logements traversants des unités d'habitations de Le Corbusier vont ouvrir la voie à de multiples variantes typologiques. La cuisine ventilée placée en second jour et intégrée au séjour sera une innovation décisive. Jusqu'à présent les recommandations hygiénistes vis-à-vis de la ventilation protégeaient la fenêtre qui lui était attribuée et l'éloignait des lieux de repas.

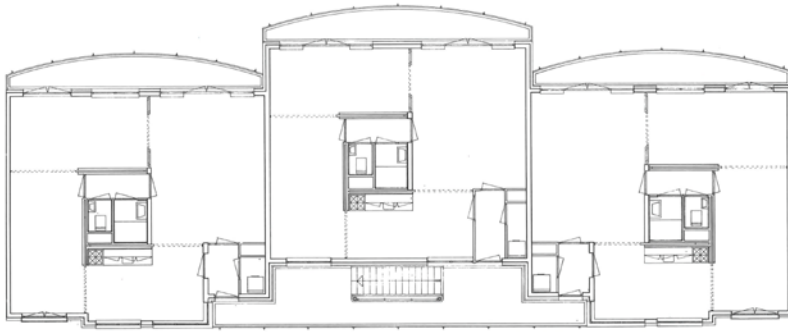
L'effort de production de logements atteint son apogée en 1973 à la suite d'une période de fortes innovations typologiques entre 1967-1973. Cette production de masse « contribue à sortir radicalement le logement social de l'épure de la typologie commune² ».

La prise de conscience de l'état quant à la nécessité d'améliorer la qualité de l'habitat se traduit par la création de dispositifs d'étude tel que le plan construction, qui vise à une diversification des typologies. Ceci vient répondre au peu de diversité typologique offerte par les grands ensembles des années soixante. Ces recherches qualitatives conduisent à la conception d'habitats qui concilient les avantages de l'industrialisation et les nouveaux besoins de la société ; soit une flexibilité dans l'aménagement de l'espace et des prestations qui se rapprochent de celle des maisons individuelles comme les terrasses.

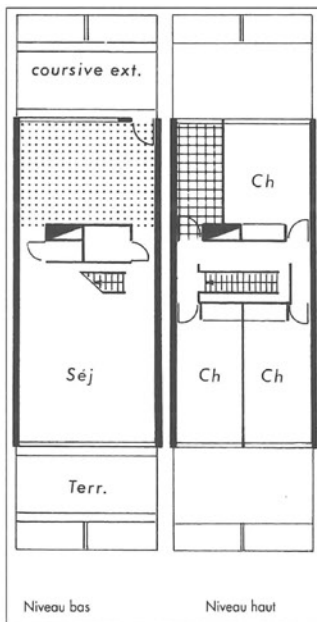
À cette même période la ventilation mécanique contrôlée est préconisée pour l'ensemble des pièces du logement (arrêté du 22 octobre 1969) ce qui permet de placer la cuisine et les pièces humides au centre du plan.

1 Ibidem p.31.

2 Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Picard, Paris, 2000.



24. Duinker, Van der Torre et Duvekot,
plan d'un appartement type «Wagenerstraat», Amsterdam, 1988.



25. Jean Nouvel,
Plan d'un appartement,
Nemausus I, Nîmes,
1985-1987.

UNE PÉRIODE D'ARRÊT (1973-2000)

Après les crises pétrolière et industrielle de 1973 la production de logements s'effondre. Le ralentissement de la croissance économique et de ce fait de la commande en architecture va mettre fin à cette période d'intense production. La construction des grands ensembles cesse. C'est durant cette période que l'image que l'on a aujourd'hui des grands ensembles se matérialise. La population au sein de ces bâtiments s'uniformise ; les seules personnes qui les occupent sont celles qui ne peuvent simplement pas aller vivre ailleurs.

Toutefois on compte encore, dans l'habitat collectif, quelques expérimentations typologiques qui dialoguent avec l'évolution constante des attentes des individus.

À cet égard, dans le numéro 266 d'*Architecture d'aujourd'hui*, les plans de logements réalisés par Duinker, Van der Torre et Duvekot à Amsterdam en 1988 traduisent une recherche de flexibilité de l'espace ; notamment le type d'appartement « Wagenerstraat ». Les plans expérimentaux des années vingt, imaginés par Rietveld ou Bruno Taut, constituent une source d'inspiration dans ce projet. Les installations sanitaires sont regroupées au centre et l'espace habitable, tout autour, peut être divisé au moyen de cloisons coulissantes encastrées dans les murs du bloc central.

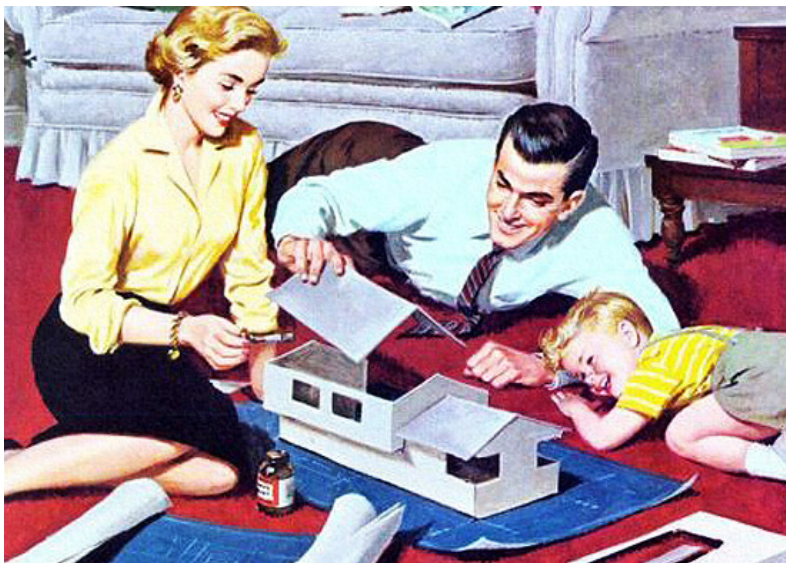
Jean Nouvel dans le projet Nemausus I privilégie quant à lui « la quantité d'espaces (surface et volume) des logements, qui aujourd'hui a tendance à stagner, voire à se réduire à cause des coûts du foncier et de la construction³ ». Il propose une cuisine et une terrasse de dimensions confortables et donne un éclairage naturel à la salle de bain.

Certains architectes prennent quant à eux le parti de proposer des logements adaptables selon les modes de vie, pour pallier leurs incertitudes quant aux évolutions des pratiques, en adoptant la solution du « plan neutre⁴ ». Les pièces ont toutes la même dimension, en général de 14 à 16 m². De ce fait les habitants sont libres de choisir l'affectation des pièces selon « leur goût, l'orientation, leur préférence pour la lumière du crépuscule dans le séjour ou celle du matin dans la chambre, le type de vue ou de fenêtres⁵ » etc.

3 Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Picard, Paris, 2000, p. 160.

4 Sabri Bendimérad et Monique Eleb, *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*, Mardaga, Sprimont, 2018.

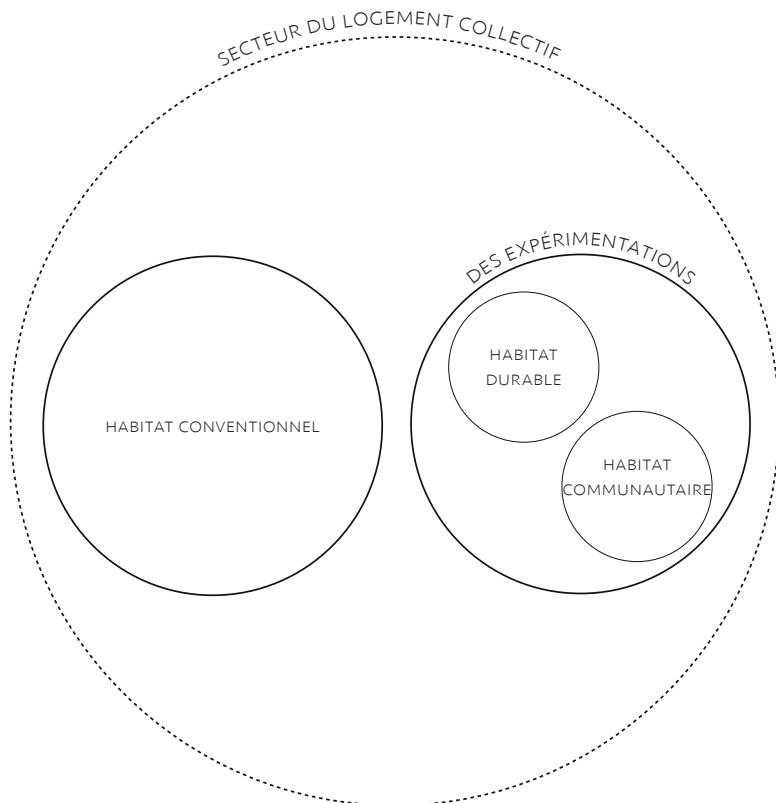
5 Ibidem p.37.



26. Roger Wilkerson, *The Suburban Legend*.

Cette période correspond également aux premières expérimentations d'habitats communautaires et d'immeubles attentifs aux critères énergétiques qui seront au cœur des expérimentations architecturales au XXI^e siècle.

Les usages des individus ont évolué relativement lentement au fil des siècles. L'organisation du logement a su les soutenir et les transcrire simultanément et de ce fait une corrélation entre ces deux paramètres s'est installée. Depuis la Seconde Guerre mondiale les typologies de logement se sont uniformisées entre les différentes classes et la recherche d'une flexibilité des espaces pour répondre aux attentes des individus s'est placée au cœur des processus de réflexion.



27. Le secteur du logement collectif au 21e siècle.

UNE IMPASSE ARCHITECTURALE

LE XXIE SIÈCLE : DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES REMARQUABLES

Depuis la fin du XXe siècle et principalement ces dernières décennies la société est témoin d'évolutions sociétales sans précédent ; les groupes domestiques se complexifient, un nouveau rapport au logement se met en place et une conscience environnementale apparaît chez les individus. En étant attentif aux nuances de ces changements comportementaux il s'agira d'identifier quelles implications ces pratiques pourraient avoir sur l'organisation du logement.

Évolution des groupes domestiques

À présent la famille nucléaire, soit une famille de deux parents et de deux enfants, ne représente plus que 30 % de la demande dans le secteur du logement.

Selon un rapport de l'INSEE publié en février 2018¹ les ménages sont de plus en plus nombreux. En 2014 on comptait 28,8 millions de ménages au total soit 4,4 millions de ménages supplémentaires depuis 1999.

Cette hausse se lie à la fois à la croissance de la population mais aussi à la diminution de la taille des ménages qui passent de 3 à 2,2 personnes entre 1968 et 2014. Ceci se rapporte à l'augmentation du taux de personnes seules, de familles monoparentales et de couples sans enfants. Entre 20 et 24 ans ce taux approche les 20 % puis diminue pour atteindre un minimum de 11 % entre 40 et 54 ans et remonte progressivement du fait des séparations et des décès.

Le centre d'observation de la société associe la hausse après l'âge de 55 ans à l'augmentation du nombre de divorces et au recours de l'aide à domicile par les personnes âgées et celle de la tranche d'âge 20/24 ans au développement d'un « nouvel âge de la vie² ». En effet lorsqu'un jeune quitte le domicile familial ce n'est plus pour former immédiatement un nouveau ménage, comme c'était le cas à l'époque, mais pour vivre seul, au moins « transitoirement » comme le souligne Monique Eleb dans son ouvrage *Entre confort, désir et normes : le logement contemporain, 1995-2012*. L'idée de former une famille un jour

1 INSEE, « Tableaux de l'économie française, Ménages et familles », février 2018.

2 Centre d'observations de la société, « La vie en solo : vers une stabilisation ? », 7 juin 2018.



28. Burt Glinn, Hugh Efner dans la maison Playboy, Chicago, 1966.

reste ancrée dans les mœurs mais elle est retardée de quelques années par l'allongement des études et les difficultés d'insertion dans le monde du travail.

L'existence de groupes domestiques plus complexes va nécessairement impliquer des attentes plus variées quant aux logements notamment vis-à-vis de son organisation et va appeler à une plus grande flexibilité des espaces pour répondre à « l'élasticité de la cellule familiale¹ ».

Un paradoxe entre internalisation et externalisation des pratiques

L'utilisation du logement a aussi eu tendance à se complexifier ces dernières décennies du fait d'un redéploiement des activités dans le logement et, de manière tout à fait paradoxale, de l'externalisation partielle, voire complète de certaines de ces activités.

Monique Eleb parlera dans le premier cas « d'internalisation² », soit le fait d'effectuer des actions à l'intérieur du logement qui jusqu'à présent étaient réalisées en dehors de ce dernier.

« Le redéploiement des pratiques domestiques va de pair avec la revalorisation des pratiques individuelles³ ». En effet la configuration individualiste de la société tend l'individu à privilégier des activités liées à ses désirs personnels au sein de l'habitat tels que la lecture, le bricolage, la peinture ou encore un sport ne nécessitant pas ou peu d'équipement. Cette tendance va impliquer une augmentation du temps de présence chez soi.

« De telles activités nécessitent des installations qui sont généralement limitées dans le temps comme dans l'espace⁴ » et, dans le cadre de l'habitat collectif, ne sont généralement pas matériellement délimitées.

Ainsi lorsque l'espace dudit logement devient trop restreint ou lorsque l'investissement financier nécessaire pour réaliser ces pratiques devient disproportionné elles sont externalisées. Par exemple lorsqu'un individu souhaite faire de la musculation avec un équipement spécifique il sera plus

1 Stéphanie Sonnette, « Coopératives d'habitants en Suisse Romande : des raisons d'y croire », *Tracés*, n°11, mai 2016.

2 Monique Eleb et Philippe Simon, *Entre confort, désir et normes: le logement contemporain, 1995-2012*, Mardaga, Bruxelles, 2013.

3 Nicole Haumont et Marion Segaud, *Familles, modes de vie et habitat: actes du colloque international d'Arc et Senans, 17-19 septembre 1987*, Editions L'Harmattan, Paris, 1989.

4 Ibidem.

enclin à s'inscrire dans une salle de gym que d'acheter l'ensemble des machines qui lui serait nécessaire.

Dans une même dynamique le travail, qui s'est vu exclu de l'habitat collectif dès la fin du XIXe siècle, se trouve réintégré dans ce dernier lorsqu'un individu pratique le télétravail.

Dans un article le laboratoire d'analyse et de décryptage du numérique¹ attribue l'attrait des Français pour cette pratique à de multiples avantages tels qu'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, une plus grande autonomie et un épanouissement dans son travail, une augmentation de la productivité, une diminution du temps de transport et donc une augmentation du temps de sommeil.

Ce dernier est défini par le Code du travail en mars 2012 comme « toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un avenant à celui-ci » puis en septembre 2017 une ordonnance (n° 2017-1387) assouplit cette loi en autorisant la pratique du travail de manière occasionnelle.

Selon l'ONISEP cette pratique permet de travailler n'importe où, chez soi mais aussi dans des espaces prévus à cet effet tels que les espaces de coworking, les télécentres ou encore les centres de travail délocalisés par rapport au siège de l'entreprise.

Il est difficile de quantifier la part de français qui télétravaille aujourd'hui. La date de parution du dernier rapport de l'INSEE², en mars 2009, rend les chiffres de ce dernier obsolètes et les différentes séries statiques publiées jusqu'à ce jour diffèrent radicalement. Dans un article³ traitant de ce sujet le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) attribue ces différences à la disparité des définitions sur lesquelles se basent ces séries statistiques et se réfère au centre d'analyse stratégique France Stratégie qui a évalué la part des Français pratiquant le télétravail légalement à 8,4 %.

Il est rare qu'un individu internalise intégralement cette pratique dans son

1 Le laboratoire d'analyse et de décryptage du numérique, « 25% des salariés pratiquent le télétravail », labo.societenumerique.gouv.fr, Février 2018.

2 INSEE, « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », www.insee.fr, Mars 2009.

3 CGET, « Les chiffres du télétravail en 2016 », www.cget.gouv.fr, Janvier 2017.

propre logement au vu des risques de perte de lien social et d'esprit qu'équipe. Elle sera plutôt ponctuelle que permanente.

Ce paradoxe s'applique également au cinéma qui se voit partiellement réintégré dans l'habitat. Cette tendance s'est déclenchée dès la démocratisation du poste de télévision dans le logement à partir des années soixante et s'est installée véritablement dans les usages depuis la démocratisation de l'ordinateur portable. Cependant cette pratique reste aussi un acte social et de ce fait se voit parfois externalisée.

Le développement des plateformes de livraison de plats préparés et la multiplication des restaurants ont entraîné une utilisation moins systématique de la cuisine dans le logement, de ce fait elle pourrait très bien se limiter au strict nécessaire. Cependant on observe en parallèle un regain d'intérêt pour les pratiques culinaires ainsi que la volonté du « circuit court » de la part des individus, soit de connaître d'où viennent les aliments et comment ils sont préparés, ce qui va contrebalancer la tendance évoquée plus tôt.

Cette variabilité des pratiques selon les individus et au fil des ans va nécessiter un certain degré de flexibilité dans le logement.

Évolution de la conscience environnementale

Les crises économique et industrielle de 1973, suite au choc pétrolier, ont mis fin à la période des trente glorieuses et ont tiré la sonnette d'alarme quant aux disponibilités des ressources énergétiques. Notre société aurait pu orienter ces actions vers un « développement durable » mais elle a choisi de continuer dans la même trajectoire.

Depuis lors pour Dennis Meadows « nous avons simplement continué à changer les raisons de ne pas changer notre comportement¹ ». En effet dans les années 1980 les critiques ont admis que les énergies fossiles avaient une limite, mais qu'elle était encore loin et de ce fait ne nous concernait pas. Dans les années 1990 les critiques ont cette fois-ci admis que cette limite n'était pas si éloignée mais que les technologies sauraient apporter des solutions. Enfin dans les années 2000, quand il est devenu évident qu'elles ne résoudraient pas la question des limites, leurs espoirs se sont placés dans la croissance économique.

¹ Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Yves Cochet, *Comment tout peut s'effondrer: petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Éditions du Seuil, Paris, 2015.



29. Julien Roux, *A White Dry Season*, Grèce, 2015.

Les conséquences des changements environnementaux se manifestent aujourd'hui très concrètement : « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution s'imisce partout et devient persistante, l'économie risque un arrêt cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se multiplient, etc.¹ ».

De nombreuses institutions et rapports, comme ceux fournis par le GIEC, évoquent la possibilité d'un effondrement de notre société. Pablo Servigne utilise ce terme pour parler d'un « processus à l'issu duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, etc.) ne sont plus fournis (à un coût raisonnable) à une majorité de la population par des services encadrés par la loi² ».

À l'heure actuelle les besoins de base des individus dépendent quasi exclusivement de systèmes qui fonctionnent à l'échelle mondiale. Ces systèmes, toujours plus complexes, exigent des apports croissants en énergies tandis que l'on approche les limites des énergies fossiles, celles qui sont abondantes et bon marché.

Certains individus continuent à ignorer la possibilité d'un effondrement tandis que d'autres commencent à être « convaincues » par son imminence. Cette conviction est à mettre entre guillemets car elle est marquée par la difficulté des individus de s'en forger une représentation concrète et rationnelle. Elle s'attache rapidement aux multiples ouvrages littéraires et cinématographiques évoquant la « fin du monde ».

La prise de conscience d'une telle situation est une chose mais son acceptation en sera une autre. Cependant Pablo Servigne nous invite à être réaliste : « on ne peut raisonnablement pas se permettre d'attendre que chacun fasse son deuil avant de commencer à agir³ ». Dans une période de transition il va s'agir d'accepter l'imminence de cet effondrement mais il s'agira aussi, de manière parallèle, d'agir et de mettre en place des systèmes résilients à l'échelle locale qui vont nous permettre de nous libérer du système industriel.

1 Ibidem, p. 43.

2 Ibidem, p. 43.

3 Ibidem, p. 43.

Il serait réducteur d'affirmer que l'ensemble des évolutions évoquées jusqu'à présent s'appliquent simultanément et de manière générale à toutes les générations et classes sociales de la société.

Nos pères ne se sentiront peut-être pas concernés par certaines évolutions sociétales du fait qu'ils aient vécu d'une certaine manière la majorité de leur vie, tandis que cette tendance à l'externalisation ne s'appliquera peut-être pas, dans la même intensité, dans tous les ménages du fait d'une différence de pouvoir d'achat.

La notion de classe est très connotée cependant elle permet de ne pas associer ces évolutions au capitalisme, à cette tendance du toujours plus qui caractérisait nos pères et qui devra être contenue dans un contexte de descente énergétique. « Cet esprit de la fête [...] sans lendemain, où l'intention était d'essayer de vibrer, bouger et crier toujours plus fort, pour oublier tout le reste, pour s'oublier. Il fallait toujours plus d'énergie, d'objets, de vitesse, de maîtrise. Il fallait toujours plus d'avoir. Aujourd'hui [...] " la fête est finie ! " ¹ ».

1 Ibidem, p. 43.

DES EXPÉRIMENTATIONS ARCHITECTURALES

Si au fil des siècles on a pu noter une dialectique entre l'évolution des usages et l'organisation du logement, les changements sociétaux du XXI^e siècle devraient donner lieu à des expérimentations architecturales qui vont chercher à les soutenir spatialement. Il va s'agir de formuler un point de vue critique vis-à-vis de ces dernières quant à leur capacité à répondre aux attentes des individus et à former une réponse architecturale qui puisse être un succès en dehors de leur niche de création.

L'habitat communautaire

Les pays du nord et la Suisse sont particulièrement en avance en ce qui concerne l'attention aux nouveaux modes de vie dans la conception du logement. Une forme nouvelle de cohabitation fait son apparition à travers l'habitat communautaire.

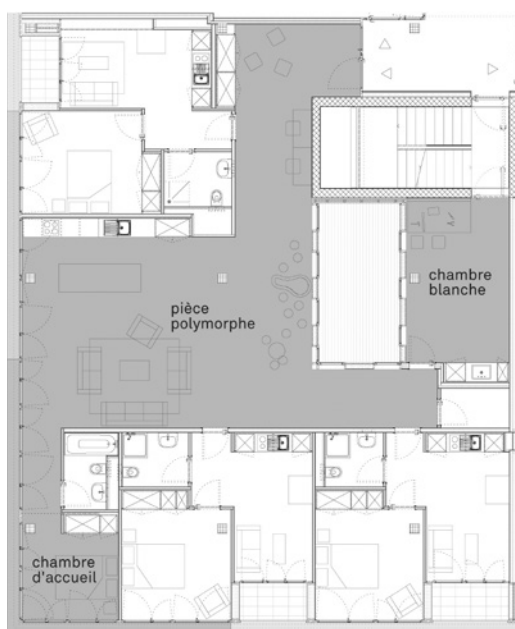
La cohabitation se définit comme « le fait d'habiter ensemble sans lien amoureux, dans un même logement ou dans des logements regroupés avec territoires personnels et espaces partagés¹ ».

Monique Eleb en distingue trois formes dans son dernier ouvrage *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*. La première forme se situe à l'échelle du logement ; une seule porte commune donne accès aux chambres et aux espaces partagés. Elle caractérise les logements classiques destinés à une famille ou les logements étudiants. Cette forme de partage est plus communément appelée « collocation ». La seconde se situe à l'échelle du palier ou d'un espace commun extérieur ; cet espace va relier deux logements. Le dernier degré de partage concerne quant à lui un ensemble de logements qui partage des espaces de vie collectifs.

En suisse l'habitat communautaire se développe quasi exclusivement dans le cadre de coopératives d'habitation. L'objectif de ces dernières est de « promouvoir un habitat de qualité et abordable, grâce à la mutualisation des moyens et des espaces² ».

1 Sabri Bendimérad et Monique Eleb, *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*, Mardaga, Sprimont, 2018.

2 Ibidem.



30. Yves Dreier et Eik Frenzel,
Cluster de 10 pièces,
Social Loft, Genève, 2018.

Parmi les types de coopératives existantes c'est celui des coopératives de location qui est le plus répandu en Suisse. La coopérative loue les logements aux « coopérateurs¹ » mais ils bénéficient d'un statut intermédiaire entre locataires et propriétaires-occupants. En effet ils sont locataires par le fait qu'ils payent un loyer à la coopérative et ne peuvent ni transmettre ni revendre leur logement en dehors de la coopérative, mais ils sont aussi « coopérateurs » par le fait qu'ils possèdent des parts sociales dans le bâtiment et participent à la gestion de l'immeuble.

L'opération de la CODHA à Genève, mieux connue sous le nom du Social Loft, constitue un exemple significatif de ce type de coopérative. Les architectes Yves Dreier et Eik Frenzel ont proposé des logements selon le principe de « cluster » soit des « unités privatives avec chambres, salle de bain, cuisine et parfois un petit salon, agrégées au sein d'un vaste espace de vie collectif² » dédié à un groupe d'individus ou à une famille.

Les surfaces individuelles sont réduites au profit de cet espace de vie collectif de grande dimension. Il est constitué d'une grande pièce polymorphe, dotée d'un salon, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'un espace de travail et de circulations, à laquelle s'ajoutent des « pièces en plus » polyvalentes et privatisables. Ces dernières vont répondre à la complexité des pratiques domestiques des habitants ; la « chambre blanche » peut être utilisée comme lieu de travail par exemple tandis que la « chambre d'accueil » peut être réservée par l'un des habitants lors de la venue d'un proche.

Cette « zone tampon³ » partagée entre un groupe restreint d'individus constitue « l'une des plus récentes innovations typologiques⁴ » et résulte d'une recherche d'un « juste » équilibre dans le rapport : espace communautaire et sphère individuelle. Elle vient s'ajouter à des espaces partagés « classiques » destinés à tous les habitants ; des « espaces mutualisés⁵ » tels que la buanderie et les espaces de stockage nécessaires au bon fonctionnement de l'immeuble ou encore des terrasses et jardins partagés.

1 Léo Biétry, « Les coopératives d'habitation en tant qu'acteurs du développement urbain. Un regard sur Genève », *Institut d'architecture de l'Université de Genève*, mars 2006.

2 Julien Grisel et Nicolas Bassand Concilier, « Typologie, participation et réversibilité », *Tracés*, n°11, novembre 2016.

3 Ibidem, p. 47.

4 Ibidem, p. 47.

5 Charles Allainmat, « Le modèle de l'habitat groupé peut-il (enfin) permettre le développement d'espaces partagés », *École nationale d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée*, janvier 2015.

L'opération de la Kalkbreite à Zürich apparaît être un exemple immédiat des capacités de ce type d'habitat à s'adapter à « l'élasticité de la cellule familiale¹ ». Certaines pièces des appartements ont été conçues pour être indépendantes et de ce fait peuvent être sous-louées lorsqu'un groupe domestique n'en a plus l'utilité, quand un enfant part du domicile familial par exemple.

À travers les témoignages de plusieurs coopérateurs, rapportés par Monique Eleb dans son ouvrage *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*, le modèle de l'habitat communautaire semble reposer essentiellement sur un choix de mode de vie des habitants. Ceux qui investissent ces immeubles sont à la recherche de sociabilité, de convivialité et d'entraide et souhaitent s'investir dans une vie communautaire. L'implication des habitants est un élément moteur du développement des espaces partagés.

Aujourd'hui seule une minorité de la population se reconnaît dans ce mode de vie. Ceci est à rattacher à la configuration individualiste qui caractérise notre société ; les hommes ne cherchent pas nécessairement les échanges sociaux, ils souhaitent avoir leur chez-soi et ne pas devoir côtoyer leurs voisins systématiquement.

Force est de constater que dans la configuration actuelle de la société « ce qui déclenche l'action d'un individu n'est pas [...] sa volonté, mais son questionnement sur le fait qu'il agirait à condition qu'un assez grand nombre d'autres agissent aussi² ». Un individualiste s'investira rarement dans un espace commun avec d'autres individus car il sait qu'il sera probablement un des seuls à le faire ; dans le doute il choisira l'inaction.

Le succès de l'utilisation partagée d'espaces communs est aussi très rapidement confronté à la variabilité des valeurs des individus. Il ne suffit pas que ces espaces soient à disposition pour garantir leur réussite, il est nécessaire que les utilisateurs partagent des valeurs communes. En effet dès lors que des habitants n'ont pas la même notion du partage, ces espaces se voient appropriés par certains et, par conséquent, abandonnés par d'autres.

Une femme interrogée par Monique Eleb témoigne d'une telle expérience dans les immeubles de la Bottière-Chénaie. À l'époque elle partageait une terrasse avec une famille mais lorsque cette dernière a commencé à entreposer

1 Stéphanie Sonnette, « Coopératives d'habitants en Suisse Romande : des raisons d'y croire », *Tracés*, n°11, mai 2016.

2 Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Yves Cochet, *Comment tout peut s'effondrer: petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Éditions du Seuil, Paris, 2015.

les jouets volumineux dont ses enfants ne se servaient plus toute pratique commune a été inhibée.

Si dans des projets construits par des coopératives d'habitation ceci s'est conclu par donner la possibilité aux habitants de choisir leurs voisins il me paraît plutôt utopique de l'appliquer à l'ensemble du parc immobilier.

La présence « d'espaces en plus » a un grand potentiel pour répondre aux évolutions constantes des pratiques domestiques et les espaces communs sont très pertinents dans un contexte de descente énergétique où il s'agira de valoriser le partage des biens et des moyens. Cependant l'habitat communautaire, tel qu'il est conçu aujourd'hui, ne me semble pas pouvoir convenir à la configuration individualiste qui caractérise notre société.

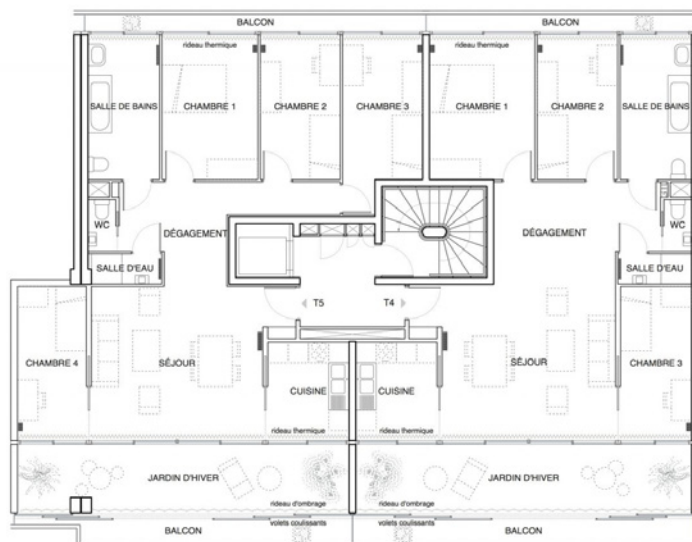
L'habitat « durable »

Selon un rapport publié par le ministère de l'environnement en 2017 le logement représente 15,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre et le secteur de construction presque un quart.

Si les crises pétrolière et industrielle de 1973 ont donné lieu aux premières expérimentations d'immeubles attentifs aux critères énergétiques, la diminution de la consommation énergétique des bâtiments neufs et celle des constructions existantes sont désormais au cœur des enjeux gouvernementaux.

La création de labels et d'appellations, tels que le HQETM (Haute Qualité Environnementale) et le HPE (Haute Performance Énergétique) a permis de fixer des exigences en termes de performances énergétiques et d'institutionnaliser les démarches « d'écoconstructions » soit la conception de bâtiments qui tendent à réduire leur empreinte écologique. Cette démarche concerne toutes les phases du projet, de la conception jusqu'à la fin de vie du bâtiment et une attention est portée au cycle de vie des matériaux utilisés pour la construction (de leur extraction jusqu'à leur recyclage).

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal s'attachent à dire qu'« aujourd'hui, le développement durable est surtout fondé sur la performance énergétique, mais s'attacher à ce seul aspect conduit à isoler, à fermer, à réduire les surfaces vitrées, à restreindre les surfaces, etc. Consommer moins est une nécessité indiscutable, mais il faut que l'architecture donne de l'espace et du plaisir



31. Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal,
plans d'appartement type T4 et T5, rue de l'Ourcq, Paris, 2013.

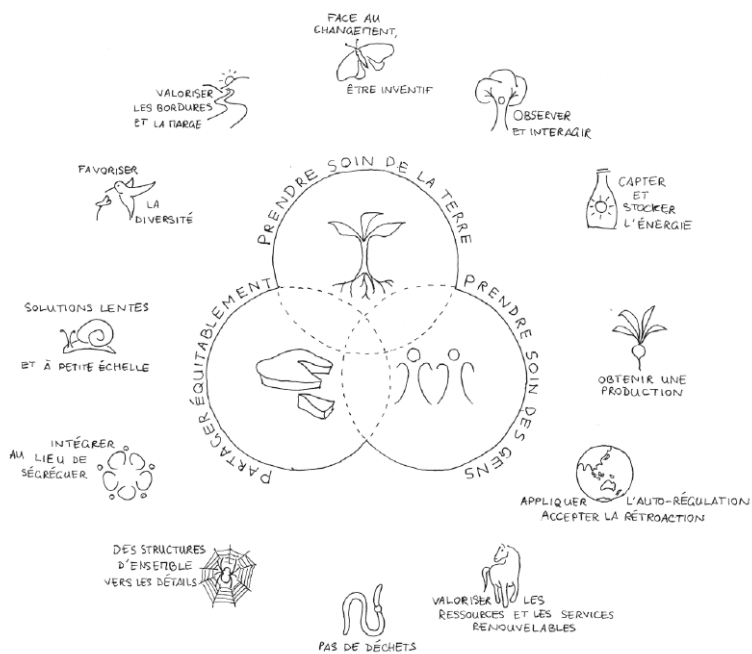
d'habiter¹ ». De ce fait ils semblent avoir pris une autre direction. Ils cherchent plutôt à modérer les variations de température qu'à unifier et stabiliser les conditions climatiques, tel qu'ils l'ont fait rue de l'Ourcq à Paris en 2013.

Une façade double a permis de créer un espace passif qui améliore la performance énergétique de l'habitat et constitue un espace en « plus » habitable. Toutefois cet espace ne permet pas véritablement de répondre au redéploiement des pratiques domestiques du fait qu'il devient inutilisable dès lors que la température extérieure ne permet plus de l'habiter. L'organisation du logement, quant à elle, permet une certaine flexibilité mais reste tout à fait conventionnelle.

Il est évident que les dernières décennies ont été marquées par une attention nouvelle quant à la conception d'immeubles qui vont participer à l'effort de réduction de l'impact environnemental de l'habitat. Cependant les autres évolutions sociétales ne semblent pas être au centre des préoccupations des architectes dans ce cas.

À travers une analyse critique de l'habitat communautaire et de l'habitat « durable », seules expérimentations architecturales clés du 21^e siècle, mon inquiétude vis-à-vis d'un manque de corrélation entre l'architecture et la société à notre époque n'a fait que s'intensifier. Ne serions-nous pas dans une impasse architecturale ?

1 Jacques-Franck Degioanniet et Milena Chessa, « Entretien avec Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal », *Le moniteur*, 21 novembre 2008.



32. Les principes éthiques et conceptuels au coeur de la permaculture.

LOGER UNE SOCIÉTÉ INDIVIDUALISTE

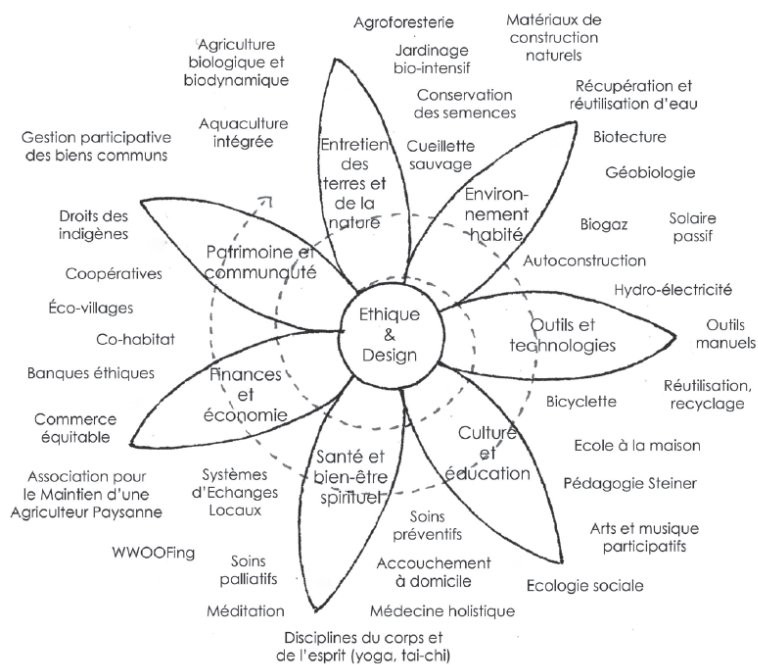
LA PERMACULTURE

Cette question qui est venue conclure mon analyse critique est en réalité une invitation à reconsidérer l'organisation du logement dans l'habitat collectif.

Face à cette impasse architecturale et à l'imminence de l'effondrement de notre société mon regard s'est porté très naturellement vers le concept de permaculture, une stratégie développée pour se préparer à la descente énergétique.

Souvent réduite à un art du jardin, la permaculture est en réalité une philosophie qui vise à l'élaboration d'un avenir soutenable et tend à un gain d'autonomie vis-à-vis des systèmes industriels grâce à la conception d'habitats humains plus résilients et durables. Elle pourrait tout à fait bouleverser notre approche de l'habitat collectif et nous propulser hors de cette impasse architecturale.

Avant d'explicitier plus en détail ma réflexion il s'agira dans un premier temps de revenir sur cette notion et les valeurs qu'elle véhicule.



33. La fleur permaculturelle.

Un système de valeur

Le terme « permaculture » a été inventé par Bill Mollison (1928-2016) et David Holmgren (1955-) au milieu des années 1970 lorsque la probabilité d'un futur de descente énergétique commença à se dessiner, puis il fut décrit par ces derniers dans *Permaculture One : A Perennial Agriculture for Human Settlements* en 1978.

David Holmgren revient sur l'ensemble de son travail en 2002 lorsqu'il publie *Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable* (traduit en français en 2014). Cet ouvrage va donner un tableau plus complet des principes permaculturels et il constituera un appui essentiel à mon travail.

Le terme naît de la contraction des mots permanent et agriculture pour désigner une agriculture permanente et décrire un « système intégré et évolutif d'espèces végétales et animales pérennes, ou s'auto pérennisant, utiles à l'homme¹ » puis plus précisément en 2014 des « paysages élaborés en toute conscience qui imitent les schémas et les relations observés dans la nature et fournissent nourriture, fibres et énergie, pour subvenir aux besoins locaux² ».

Aujourd'hui la permaculture est devenue une philosophie qui vise à élaborer un avenir soutenable. Elle fournit un cadre holistique à l'évolution des modes de vie et des valeurs de la société. Ces principes se sont étendus hors de la gestion de la terre et de la nature pour s'appliquer à d'autres domaines tels que l'environnement construit, les outils et les technologies, la culture et l'éducation, la santé et le bien-être spirituel, la finance et l'économie et enfin le patrimoine et la gouvernance. La fleur permaculturelle va symboliser cette interconnexion et ce partage de valeurs communes qui existent entre les différents domaines de notre vie quotidienne.

La permaculture n'est pas uniquement une technique de jardinage comme beaucoup de personnes ont tendance à le penser. Elle peut fournir un véritable système de valeur et s'appliquer à tous les domaines y compris l'architecture.

1 David Holmgren et Bill Mollison, *Permaculture One: A Perennial Agriculture for Human Settlements*, 1978.

2 David Holmgren, *Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, Rue de l'échiquier, Paris, 2014.

Valeurs et principes permaculturels

Au cœur de la permaculture on trouve une morale universelle constituée de trois principes éthiques : le respect de la nature et des êtres vivants, le respect des êtres humains et l'équité.

Le premier principe prône le respect de la terre et de toutes les formes de vie qu'elle abrite. Il n'implique pas une responsabilité individuelle vis-à-vis du futur de toutes les espèces mais invite à réduire son impact environnemental total.

Le second principe loue quant à lui le respect des humains. L'attention doit d'abord être centrée sur ses propres besoins et aspirations, et seulement ensuite s'étendre à son cercle familial, à ses voisins, à sa communauté etc. Cette attention au « soi-même » permet à l'homme de se responsabiliser et de consommer intelligemment.

Le troisième principe appelle quant à lui à l'autolimitation et à la redistribution des surplus. Ceci implique de limiter sa consommation et de partager les ressources, le temps et les richesses excédentaires au-delà de son cercle d'influence.

Ensuite la pensée permaculturelle s'articule autour de douze principes.

Principe 1 : observer et interagir

Le processus d'observation se trouve à la base de toute source de connaissance. Apprendre à observer prend un certain temps et nécessite d'être centré sur soi mais cette compétence individuelle est essentielle dans un monde où l'homme est englouti par les flux d'informations.

L'observation permet de comprendre le fonctionnement des modèles produits par la nature et l'humanité et ainsi d'intervenir intelligemment dans les systèmes existants et de concevoir des systèmes innovants. Gardons à l'esprit que toute observation sera relative et nécessairement influencée par nos idées et nos valeurs personnelles mais de manière générale il faut avoir le courage de renoncer aux solutions éprouvées et prendre des risques.

Nous devons toutefois veiller d'une part à ce que les systèmes que l'on propose ne viennent pas perturber ceux qui sont en place et d'autre part à ne pas se déconnecter des autres sources de savoir au risque de réinventer des solutions qui ont déjà fait leurs preuves.

Il s'agira peut-être de reconsidérer des systèmes que l'on aurait rejetés dans un certain contexte ; parfois « les solutions les plus efficaces à certains problèmes peuvent se trouver dans des lieux où le problème est particulièrement aigu¹ ». David Holmgren évoque à ce sujet la côte Amalfitaine, région connue pour ces terrains abrupts, où l'on peut trouver des solutions innovantes pour s'implanter dans une région escarpée.

Principe 2 : capter et stocker l'énergie

Aujourd'hui l'approvisionnement en énergie est si fiable que le captage d'énergie n'est pas au centre de nos préoccupations. D'autres sources d'énergie permettraient de développer notre autonomie tels que le soleil via l'énergie solaire, le vent via l'éolien, les déchets via la biomasse ou encore l'eau via l'énergie provenant des ruissellements ; mais nous nous appuyons naturellement sur les énergies fossiles qui ont fait leurs preuves.

Lorsque cet approvisionnement en énergie ne sera plus bon marché, suite à la raréfaction des ressources, il deviendra nécessaire de réapprendre à capter et stocker l'énergie qui nous entoure.

L'énergie constitue la force motrice de tous les systèmes naturels. Elle a tendance à se propager depuis un point central et à se dissiper progressivement, perdant ainsi sa qualité primaire. Cependant les systèmes auto-adaptatifs sont capables de stocker et transformer l'énergie qu'ils captent et assurer leur autosuffisance.

Il va s'agir de comprendre ce processus afin d'élaborer des stratégies pour capter et stocker l'énergie au niveau local. L'établissement de ce type de système peut nécessiter l'utilisation d'énergies non renouvelables, il s'agira alors d'évaluer si ce système permet un gain énergétique net positif ou non.

Principe 3 : obtenir une production

Dans un contexte de descente énergétique il est nécessaire de concevoir des systèmes qui nous permettront d'être autonomes, de répondre à nos besoins de base tel que se nourrir à l'échelle locale.

Un système prolifère lorsqu'il est productif et ceci est dû à ce qu'on appelle la rétroaction positive. La productivité va stimuler le système qui l'a permise

¹ David Holmgren, *Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, Rue de l'échiquier, Paris, 2014.

et ainsi permette son développement. Les végétaux en sont un exemple d'application : grâce à la lumière du soleil ils fabriquent plus de feuilles et vont donc capter encore plus d'énergie.

Pour David Holmgren la loi du Maximum de puissance qui a amené notre société à cet excès de production peut aussi la guider dans un contexte de descente énergétique : « nous devons concevoir des systèmes et organiser nos vies de façon à travailler, à chaque instant, le plus utilement possible¹ »

Principe 4 : appliquer l'autorégulation et accepter la rétroaction

Dans la nature des mécanismes de rétroaction négative viennent contrebalancer la rétroaction positive des systèmes, tandis que dans notre société il n'existe pas de signaux qui préviennent d'un usage excessif des biens communs. La mondialisation ne permet plus d'être conscient des conséquences de nos actes.

C'est uniquement à travers une meilleure compréhension des mécanismes de rétroaction positive et négative dans la nature que l'on pourrait concevoir des systèmes qui s'autorégulent et ainsi éviter un contrôle supérieur.

La nature nous fournit les premières clés pour parvenir à pallier nos excès. En effet selon Howard Odum les êtres vivants répartissent l'énergie dont ils disposent vers trois composants ; une part de cette énergie est dédiée à leur autosuffisance, une autre aux systèmes inférieurs pour assurer leur survie et encore une autre est donnée aux contrôleurs du système supérieur. On pourrait utiliser cette même répartition : un tiers devrait être dédié à la satisfaction de nos besoins matériels, un autre tiers à notre développement personnel et enfin un autre tiers au bien commun de la société.

L'autorégulation des individus fait appel à la responsabilité individuelle de chacun et commence par une remise en question personnelle. La société est prise dans une course à la possession matérielle dans l'idée qu'elle va permettre un plus grand bonheur. Nous devons prendre conscience de ce dont on dépend et des effets de cette dépendance sur l'environnement. Nous devons également chercher à distinguer ce dont on a besoin, de ce dont on a envie.

1 Ibidem, p. 59.

Principe 5 : utiliser et valoriser les ressources et les services renouvelables

Une ressource est qualifiée de renouvelable lorsque son renouvellement peut être réalisé dans un temps raisonnable grâce à des processus naturels.

Elle est utilisée de manière raisonnable dans la mesure où la durée d'utilisation du produit né de cette ressource est similaire à celle de son renouvellement. De plus elle n'est valorisée que lorsque tous ses usages potentiels sont exploités et ce grâce à la réalisation de produits à qualité variable.

On avait évoqué cette tendance à laisser de côté les énergies renouvelables qui étaient moins fiables que les énergies fossiles. Ce caractère irrégulier et limité est en réalité un outil pour réguler notre consommation nous rappelant que ces ressources doivent être utilisées intelligemment. Une utilisation similaire à celle que l'on fait aujourd'hui des énergies fossiles serait désastreuse pour l'environnement.

Une consommation raisonnable des énergies renouvelables est fondamentale mais une utilisation qui n'entraînerait pas leur consommation permettrait d'établir une relation d'autant plus harmonieuse avec la nature. Par exemple utiliser un cheval non plus comme source de protéine mais comme force de traction.

Principe 6 : ne produire aucun déchet

La règle des cinq « R » est un outil qui pourrait permettre aux individus de tendre vers ce principe.

Le premier point, refuser, prône une limitation de sa consommation à ce qui est nécessaire. Le second, réduire, prône la limitation des énergies nécessaires à cette consommation. La réutilisation suggère le réemploi d'un élément soit pour le même usage soit pour un usage plus pertinent. La réparation implique l'utilisation de ses propres compétences et l'utilisation d'une faible quantité de ressources pour restaurer la fonction d'un objet. Un aspect plus fondamental de la répartition est la maintenance. Elle anticipe cette dégradation et évite une perte de valeur et de performance de l'élément. Enfin le dernier « R », recycler, ne devient pertinent que lorsque la réutilisation et la réparation ne sont plus possibles. Il demande la décomposition des biens en éléments basiques afin d'être retraité et re affecté, et ce grâce à un apport en énergie.

Ce principe appelle à considérer les déchets comme des ressources.

Principe 7 : la conception, des motifs aux détails

Les détails d'un système complexe ont tendance à détourner notre attention. Or « les systèmes complexes qui fonctionnent dérivent généralement de systèmes simples, qui fonctionnent eux aussi : il est donc plus important de déterminer la bonne structure d'un concept en particulier plutôt que de maîtriser tous les détails de chaque élément d'un système¹ ».

Pour ce faire nous devons réapprendre à reconnaître les motifs spatiaux et temporels présents dans la nature. De nombreuses stratégies en permaculture s'appuient sur les notions d'échelles spatiales (du microscopique au planétaire) et temporelles (des processus atomiques jusqu'au temps écologique) en matière de prises de décisions. L'application la plus connue des principes permaculturels est la conception du site.

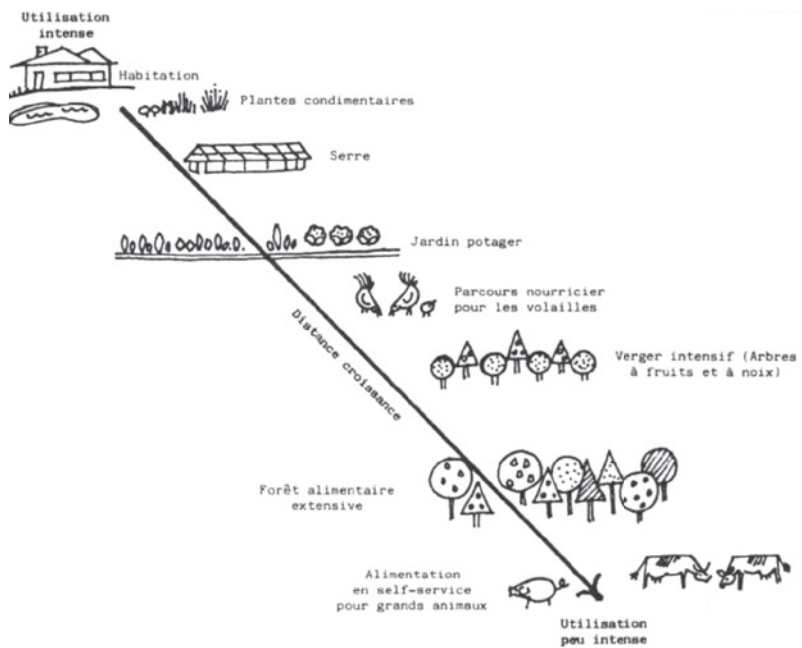
En permaculture un site est une parcelle de taille réduite qui s'organise, idéalement, autour d'un point central. Au centre on va trouver un foyer qui s'apparente au noyau d'une cellule, c'est lui qui va contrôler et gérer l'ensemble du site ainsi que fournir les informations nécessaires à sa reproduction.

Ensuite il va s'organiser en zones selon un gradient d'attention relative à ce qui se trouve dans la zone. Près du centre on a une utilisation intensive et efficace de la terre et plus on s'éloigne plus les éléments sont autosuffisants. Les zones vont être de plus en plus grandes et nécessiter de moins en moins d'attention mais de ce fait elles vont être moins productives.

Cette organisation en zones se rapporte directement au gradient gravitaire qui régnait dans le paysage préindustriel. Il se met en place dès lors que l'on choisit de ne plus recourir aux énergies fossiles.

L'image d'une toile d'araignée permet de se représenter cette organisation concentrique et radiale que l'on utilise dans la planification des sites permaculturels, toutefois un site ne va pas nécessairement ressembler à une cible. Ce qui prime dans la conception d'un site c'est le gradient de distance par rapport à un point donné.

1 Ibidem, p. 59.



34. Un site permaculturel.

Principe 8 : intégrer au lieu de ségréguer

Notre culture nous pousse vers la compétition des systèmes, tant dans la nature qu'au sein de la société, plutôt que vers des relations coopératives et symbiotiques qui vont être bénéfiques aux deux parties.

La nature nous montre que les relations entre les êtres vivants sont toutes aussi importantes que les êtres vivants eux-mêmes. Les relations leur permettent de survivre plus facilement. Les êtres vivants d'une même espèce, les plus portés vers cette relation de compétition, vont avoir tendance à les éviter car ils ont davantage à y perdre en termes d'énergies. Dans notre société l'entre aide entre individus, les relations coopératives et symbiotiques, sera la mieux adaptée dans un contexte de descente énergétique.

Nous avons tendance à considérer que les éléments d'un système ne remplissent qu'une seule fonction or chaque élément est un système complexe en lui-même qui peut avoir des usages potentiels multiples si on sait y être attentif. La permaculture va insister sur l'importance des relations dans toute conception « chaque élément remplit plusieurs fonctions ; chaque fonction importante est assurée par plusieurs éléments¹ »

L'exemple le plus courant de ce concept de coopération est celui de la poule. Dans l'agriculture industrielle elle nous intéresse pour sa production de protéines et on insiste sur cette fonction en la mettant en batterie. Toutefois en étant attentif on peut constater qu'elle a d'autres fonctions ; elle peut produire du fumier, du méthane, du CO₂, elle est capable de gratter, de labourer le sol sans l'abîmer, de débarrasser de certaines nuisances etc.

Principe 9 : utiliser des solutions lentes et à petite échelle

Notre culture nous incite à croire que toute augmentation d'échelle et de vitesse signifie une augmentation d'efficacité et de puissance. On est dans une culture du « toujours plus ».

Cette tendance est naturelle dans la nature et dans la société et des facteurs extérieurs vont contrôler cet excès comme on l'a vu précédemment. Mais les leçons endurées par la société, les crises économiques successives, ne semblent pas avoir été suffisamment dures pour que les hommes saisissent le caractère démesuré et excessif de cette croissance.

1 Ibidem, p. 59.

Avec la mondialisation on a un seul monde. Grâce aux énergies bon marché des quantités de biens de faible valeur et des denrées de toute sorte sont transportées quotidiennement tandis que les individus naviguent à toute vitesse entre les systèmes. On est passé à une économie d'échelle ce qui a occasionné une perte d'autonomie des individus et l'impossibilité pour une région de constituer un monde viable en soi. Cette accélération est d'autant plus flagrante dans le monde de l'information. On est constamment confronté à un flux d'informations.

La société a tendance à tout vouloir tout de suite, de manière bien similaire à un adolescent, mais dans un contexte de descente énergétique il est nécessaire de favoriser la persévérance et la vision à long terme. L'échelle humaine et une vitesse réduite devraient être des références de toute société soutenable et durable ; la lenteur devrait être considérée comme une vertu. Sortir de la dynamique actuelle demandera beaucoup d'énergie et d'engagement de la part des individus.

Principe 10 : se servir de la diversité et la valoriser

Dans notre société, le capitalisme moderne consomme la diversité naturelle et humaine et la remplace par une culture mondiale. Tant que l'énergie restera bon marché la mondialisation va suivre son cours.

Plus tard, il sera nécessaire de reconstituer une nouvelle biodiversité culturelle et naturelle, de remplacer les systèmes de masses par des systèmes divers et adaptés aux particularités locales sur les vestiges de nos cultures.

Dans la nature, la diversité permet d'atténuer les relations de compétition et de stimuler la coopération des espèces. La diversité est à voir comme une forme de sécurité. Elle nous protège des caprices de la vie quotidienne et fournit des solutions alternatives aux fonctions importantes d'un système s'il venait à défaillir. Elle devient donc synonyme de stabilité.

Principe 11 : utiliser les bordures et valoriser les marges

La valorisation des bordures et des marges est primordiale dans la nature comme dans notre société.

Dans la nature les bordures entre deux systèmes sont les zones les plus productives et dynamiques. Ceci est dû à la possibilité des éléments qui appartiennent à l'un et l'autre des systèmes de bénéficier de leurs ressources

respectives. La biodiversité y sera plus grande et diverse que le cumul de la biodiversité des deux systèmes.

De manière similaire la diversité des individus, et de ce fait la variabilité de leurs compétences, sera à rechercher pour recréer une situation similaire.

Les pensées marginales peuvent aussi se révéler très pertinentes dans ce contexte et permettre de regarder une problématique différemment. Ceci pourrait tout à fait s'appliquer au domaine de l'architecture.

Principe 12 : face au changement, être inventif

La stabilité des systèmes est importante mais elle nécessite une certaine forme de flexibilité. En effet face au changement un système doit pouvoir être flexible pour être résilient ; c'est ce que l'on nomme la stabilité dynamique. Elle est rendue possible par des impulsions, des petits changements, introduits au système ; tel est le cas pour un vélo.

Un changement s'opère en quatre phases : la conservation, le déclenchement, la réorganisation et l'exploitation. Pendant la phase de conservation les structures (connectées et coévolutives) vont entretenir la diversité existante mais empêcher toutes innovations. Dans la phase de déclenchement les interconnexions entre les structures vont être rompues suite à une perturbation et de nouveaux liens vont se former entre elles pendant la phase suivante. La phase d'exploitation sera plus stable et ces liens vont pouvoir montrer toute leur efficacité. On revient alors petit à petit dans une phase de conservation.

L'application la plus répandue des principes permaculturels est celle de l'aménagement d'un site dans un contexte rural. Elle constitue une référence pertinente, par son caractère concret, pour penser l'application spatiale du concept de permaculture.

La permaculture prône une résilience à l'échelle locale par la coopération des individus ; dès lors que l'on dépasse l'échelle individuelle ou micro communautaire les sites permaculturels vont fonctionner en réseau. Son ambition est de diminuer la dépendance des individus vis-à-vis des systèmes industriels, de production et de distribution, à travers l'entraide entre plusieurs groupes domestiques.

Cette stratégie, appliquée à l'ensemble de la population, résulterait à un « phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie [...] de types d'habitat peu dense¹ », mieux connu sous les termes « d'étalement urbain ».

La maison individuelle appelle à l'idéal collectif de la majorité des êtres humains mais est-il véritablement cohérent de prôner un tel type d'occupation du territoire pour des millions d'habitants dans un contexte de descente énergétique ?

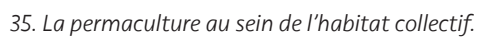
Un tel phénomène impliquerait nécessairement la mise en place d'infrastructures qui requièrent un apport d'énergies fossiles abondantes et bon marché, or l'imminence de l'effondrement de notre société appelle à des comportements plus soutenables.

De plus « l'attrait pour le périurbain provient de la recherche d'une qualité de vie² » or un étalement de villas individuelles à perte de vue inhiberait rapidement cet avantage majeur ; sans compter qu'un tel étalement serait difficilement plausible à l'échelle de la population mondiale aux vues des surfaces terrestres disponibles.

Si cette application spatiale ne semble pas cohérente, le concept de permaculture fournit inévitablement des pistes d'actions pertinentes pour guider les individus vers un mode de vie soutenable.

1 Martin Simard, « Étalement urbain, empreinte écologique et ville durable. Y a-t-il une solution de rechange à la densification ? », *Cahiers de géographie du Québec*, n°165, vol 58, 2014.

2 Ibidem.



LA PERMACULTURE AU SEIN DE L'HABITAT COLLECTIF

L'ambition première de la permaculture est de diminuer la dépendance des individus vis-à-vis d'une société destinée à s'effondrer. Cependant à l'heure actuelle l'hyper connexion des mondes s'est immiscée jusqu'au cœur de nos vies, dans notre logement.

L'arrivée de l'électricité et de l'eau courante dans l'habitat a marqué un tournant pour l'homme. La technologie est rentrée dans la maison et, à partir de cette période, l'homme s'est vu exposé au réseau de la ville. Pour Antoine Picon cette exposition explose dans les années quatre-vingt lorsque le numérique devient individuel avec l'invention de la micro-informatique. En effet le réseau s'immisce dans les moindres recoins de notre intimité et aujourd'hui il relève du miracle de pouvoir être déconnecté du reste du monde.

Ainsi il est possible qu'aucune expérimentation architecturale n'ait semblé satisfaisante car le cœur du problème n'a jamais été soulevé ; la problématique de la dépendance des individus devrait être au centre de nos préoccupations.

L'individualisme, un outil vers un mode de vie soutenable

L'existence d'une corrélation entre les usages et le logement durant des siècles d'histoire m'amène à croire qu'aujourd'hui encore l'habitat pourrait soutenir et figer les évolutions sociétales de notre époque et de ce fait celles que ce gain d'indépendance requiert (une évolution du système de valeur chez les individus et la mise en place d'une résilience à l'échelle locale).

Pour ce faire la « configuration individualiste¹ » qui caractérise la modernité pourrait être un outil.

Ce saut intellectuel s'appuie principalement sur l'ouvrage d'Alain Laurent *De l'individualisme : enquête sur le retour de l'individu*. L'individualisme est faussement associé à l'égoïsme, à la rupture de tout lien social ou encore à « la tendance à s'affranchir de toute solidarité avec son groupe social² ». Pour dissiper la confusion entretenue par l'association de l'individualisme à un repli sur soi il s'agira avant tout de saisir véritablement devant quoi, à la suite ou en vue de quoi ce repli se met en place.

1 Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme: une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Editions de Seuil, Paris, 1983.

2 Alain Laurent, *De l'individualisme: enquête sur le retour de l'individu*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.

En réalité l'individualisme se couple à une revendication de liberté et à une recherche d'accomplissement personnel. Il se définit, selon la définition du Petit Robert reprise par Alain Laurent, comme une « attitude d'esprit, [un] état de fait favorisant l'initiative et la réflexion individuelle, le goût de l'indépendance¹ ». La valorisation de l'individu au cœur de la notion d'individualisme conduit à interioriser la morale dans la conscience de chacun ; pour Louis Dumont l'individu est libre de choisir ses valeurs.

Un aspect essentiel de l'individualisme à garder en mémoire est que le « moi d'abord » ne signifie pas le « moi seulement ». L'individualisme n'implique pas une rupture de lien social :

Assuré de soi et dénué d'arrière-pensées intéressées, l'individualiste est cet être qui sait trouver le plaisir de son propre accomplissement en compagnie de ceux qu'il aime et apprécie. Bien plus [...] il se paie le luxe de redonner son vrai sens à l'idéal d'association : coopérer librement avec des partenaires choisis afin de satisfaire ses intérêts propres².

C'est lorsqu'un individu s'est accompli personnellement qu'il va pouvoir entretenir des relations riches avec ceux qui l'entourent et coopérer. Or à l'heure actuelle le logement ne semble pas permettre à l'individu de changer de rythme, de s'interroger sur son propre système de valeurs pour ainsi coopérer de manière durable. La résolution de cet aspect dans la conception du logement permettrait peut-être de sortir l'habitat collectif de l'impasse dans laquelle il se trouve.

Proposition d'application spatiale

Pour David Holmgren l'observation est la base de tout processus de conception. Les évolutions sociétales identifiées plus tôt m'ont permis de clarifier les attentes des individus au sein de l'habitat. Il va alors s'agir d'interagir avec ces évolutions et les intégrer lors du processus de conception du logement.

En permaculture, un site s'organise en zones et selon un gradient d'importance vis-à-vis de ce qui se trouve dans la zone. Ainsi dans ce modèle il s'agira de définir ce qui doit être placé au centre du système, ce qui semble prioritaire dans un logement pour une société en transition vers un mode de vie soutenable. Il s'agira aussi de donner un ordre de priorité aux pratiques, qui

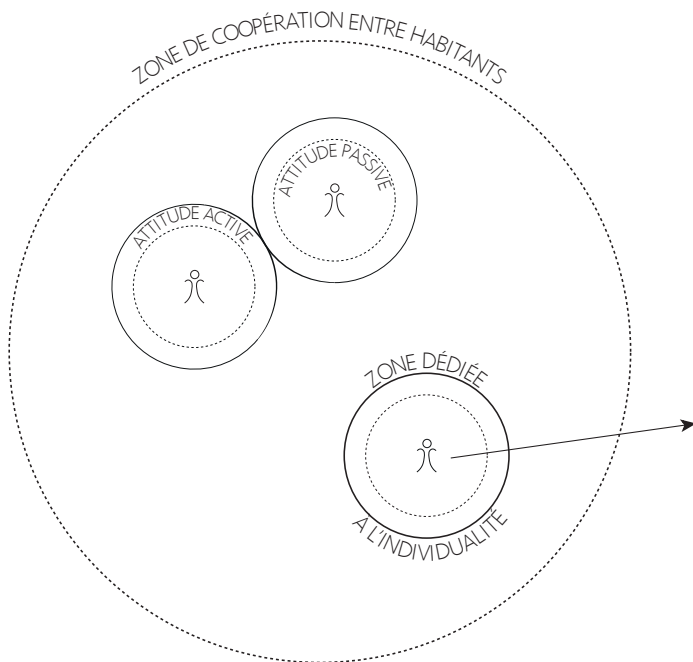
1 Alain Laurent, *De l'individualisme: enquête sur le retour de l'individu*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.

2 Ibidem.

seront ensuite réparties dans les zones, et d'identifier quel gradient pourrait régir l'organisation du logement.

Tel que le premier principe permaculturel le suggère, il sera également question de rester attentif aux propositions typologiques déjà éprouvées dans le logement collectif. Certaines propositions qui avaient été exclues dans un certain contexte mériteront peut-être d'être revisitées.

J'imagine un modèle où la zone la plus au centre serait un lieu où l'homme pourrait être seul et s'interroger quant à sa dépendance au monde. Ensuite, selon un gradient qui symboliserait la distance avec le monde extérieur, on trouverait un lieu dédié aux pratiques destinées à « stabiliser » l'homme, entouré d'une paroi épaisse. Et enfin une zone de coopération destinée aux habitants viendrait compléter cette image.



36. Modèle d'organisation spatiale.



37. Burt Glinn, Hugh Efner
dans son lit circulaire de la maison Playboy, Chicago, 1966.

Le nucléole

À l'époque où le lit est devenu un lieu d'actions multiples on pourrait se rappeler que Pascal nous disait : « ... tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre¹ ». Si l'homme avait su conserver un espace dédié à son intériorité, nous ne serions peut-être pas dans une telle impasse architecturale.

*Le nucléole du système pourrait être une zone
où l'homme serait dans une attitude passive.*

Dans *The Century of the Bed* Beatriz Colomina dénombre la liste des actions que l'on peut réaliser dans un lit ; on peut lire, écrire, enregistrer, écouter, discuter, boire, manger et dormir. Elle précise qu'avec l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux les actions réalisées dans le lit se sont encore étendues ; on peut désormais se sociabiliser, faire de l'exercice et regarder les informations. Elle se fait aussi l'écho des propos de Jonathan Crary pour qui le capitalisme est la fin du sommeil; il colonise chaque seconde de notre vie pour la production et la consommation.

Pour l'auteur cette tendance se cristallise dans le cliché de Hugh Efner pris en 1966. En 1960 le fondateur de Playboy a déplacé son bureau dans son lit et l'a habillé de toutes sortes d'objets de divertissement et de communication tels qu'un réfrigérateur, une chaîne hi-fi, un téléphone, un microphone, un dictaphone, des caméras, des écouteurs, une télévision, une table de petit-déjeuner etc. La chambre est devenue un lieu d'hyperconnectivité.

Dans un contexte de transition il s'agirait de redonner à l'homme un lieu qui lui offre une certaine solitude et qui viendrait soutenir l'individualisme tel qu'on la définit précédemment. Cela permettrait peut-être à l'homme de s'interroger sur son propre système de valeur. La chambre devrait redevenir un lieu d'intimité dédié au sommeil.

Selon Mark H. Dixon² la solitude implique plus que le silence, que le fait d'être seul, qu'être dans un lieu inaccessible. On peut la chercher dans des lieux qui ont été construits par l'homme comme des temples, des monastères etc. Elle permet d'éliminer les distractions qui caractérisent et définissent l'existence sociale de l'homme pour que la contemplation et la réflexion sur soi soient

1 Claude Coste et Roland Barthes, *Comment vivre ensemble, cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Éditions du Seuil, Paris, 2002, p.88.

2 Mark H. Dixon, « The Architecture of Solitude », *Environment, Space, Place*, 2009.

rendues possible. C'est dans un tel lieu que l'homme pourrait faire le point de ce dont il dépend et des effets de sa dépendance sur l'environnement.

Certains principes permaculturels, tels que le principe numéro quatre (*appliquer l'autorégulation et accepter la rétroaction*) et le principe numéro six (*ne produire aucun déchet*), s'associent davantage à des changements comportementaux des individus qu'à une réponse spatiale à proprement dit. C'est dans cette zone que l'on va faire appel à la responsabilité individuelle de l'individu quant à sa capacité d'autorégulation vis-à-vis des changements que ces principes impliquent.



38. David Greene, *Final stage of sequence of suit being inflated from package to home, Inflatable Suit-Home*, 1968.



39. *Superstudio, Supersurface, Exposition:*
« *Italy: The New Domestic Landscape, MoMA* », New-York, 1972.

Le noyau

De manière tout à fait similaire aux hommes du XVI^e siècle la vie de chacun semble se dérouler sous les yeux de tous ; on ne peut pas ignorer la ressemblance du séjour avec la « salle » du Moyen-Âge.

Le noyau du système pourrait être une zone destinée aux pratiques d'un seul l'homme.

La réduction des surfaces du logement après la Seconde Guerre mondiale a eu des répercussions sur l'usage des pièces. Elle a impliqué le regroupement des lieux de réceptions et la disparition des pièces de sociabilités féminines et masculines du XVIII^e siècle, tels que le fumoir, le boudoir, le cabinet etc. Certaines des activités, jusqu'alors attribuées à des pièces distinctes, ont été externalisées ou affectées à d'autres pièces du logement de manière informelle.

En général on va attribuer plus de mètres carrés au séjour, pièce située dans la sphère collective du logement qui se prête le mieux à des activités multiples ; il n'y a plus de cabinet mais on peut facilement travailler sur la table de la salle à manger, on peut lire, écouter de la musique sur le canapé, manger sur le pouce ou encore peindre dans un recoin.

Ces activités créent ce que Nicole Haumont et Marion Segaud appellent des « isolats infra-spatiaux à l'intérieur du logement, c'est-à-dire des sous-espaces qui font l'objet (...) de modalités d'usage particulières¹ ».

« Tout se passe comme si l'objet, ou l'activité considéré, par une sorte de force ou de cohésion interne, créait son environnement spécifique et se refermait sur lui-même à l'intérieur d'une bulle spatio-temporelle² » mais de ce fait il est sans cesse bousculé et en compétition avec d'autres activités qui prévalent dans les espaces qu'il utilise.

Ces pratiques n'ont plus leur place à proprement dit, ainsi certaines d'entre elles se voient transférées vers la chambre, seul espace individuel qui reste à l'homme. Un espace dédié à ces activités semble manquer dans le logement.

Dans l'habitat communautaire réalisé par Yves Dreier et Eik Frenzel à Genève ceci a résulté par l'apparition d'une chambre d'ami et d'une « chambre blanche »

1 Nicole Haumont et Marion Segaud, *Familles, modes de vie et habitat: actes du colloque international d'Arc et Senans, 17-19 septembre 1987*, Editions L'Harmattan, Paris, 1989.

2 Ibidem.

partagées entre un nombre donné d'habitants.

Quand la surface d'un logement au sein d'un immeuble collectif le permet les habitants « demandent plus souvent un plus grand nombre de pièces que des pièces plus grandes¹ » et la « pièce en plus » vient compléter le logement « conventionnel ».

Cette pièce n'a pas d'usages présumés et l'habitant pourra facilement se l'approprier. Elle est pensée comme un lieu qui va pouvoir s'adapter à des changements de modes de vie et de ce fait elle dialogue directement avec les évolutions sociétales de notre époque.

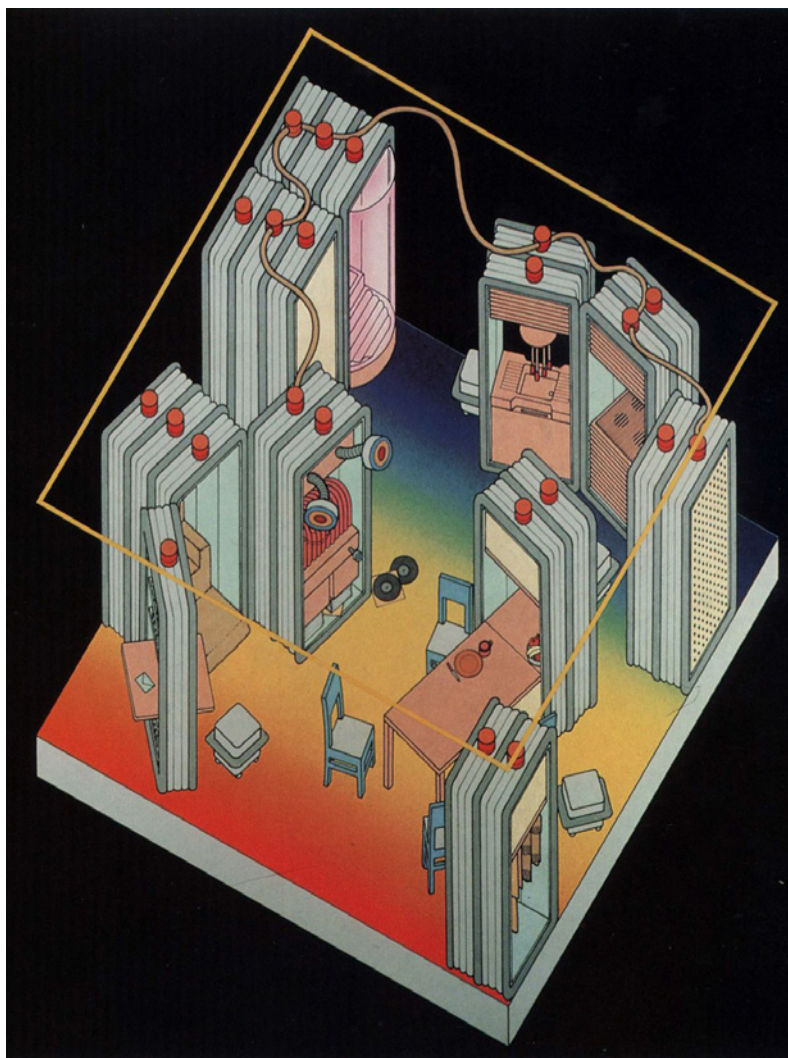
Cette idée d'un espace supplémentaire dans le logement pourrait paraître séduisante cependant il peut être investi par tous les habitants du logement auquel il se rattache et n'est pas véritablement « en plus » pour tout le monde.

Dès l'instant qu'on lui attribue une fonction, seuls certains membres d'un groupe domestique, voir un seul, en auront l'usufruit. Un bureau aura tendance à être utilisé par une personne particulière, une salle de jeux sera investie par les enfants etc. De plus cette pièce est souvent liée à l'élasticité du groupe domestique. En effet si la surface le permet elle est rapidement transformée en chambre d'enfant ou d'ami et elle perd cet idéal de flexibilité.

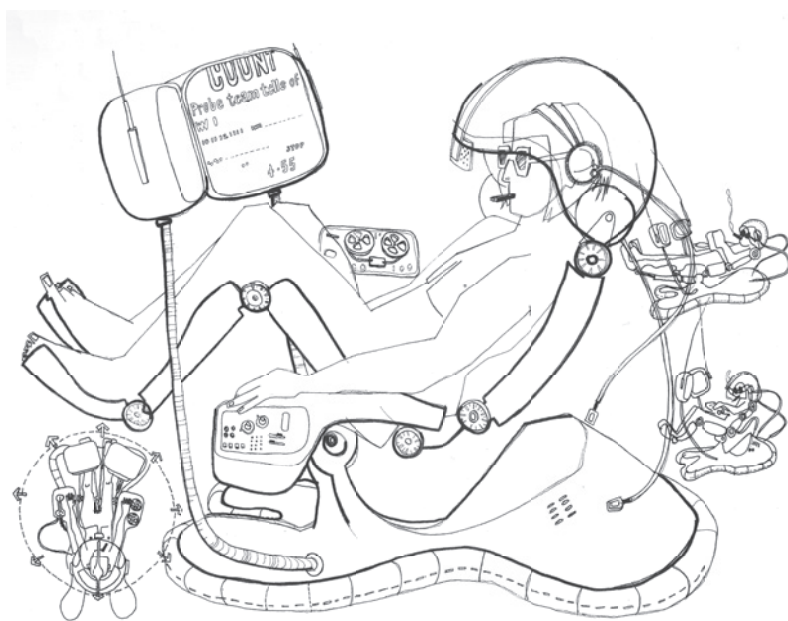
Dans le contexte actuel il semble nécessaire de redonner à l'homme un espace qui lui serait propre et qui viendrait s'ajouter à sa chambre. On y trouverait l'ensemble des pratiques qui serait soutenir l'individualisme, tel que l'on a défini précédemment. Ceci suggère une certaine variabilité quant aux actions qui en feraient partie. Elles vont uniquement dépendre de l'individu lui-même, de ses désirs et varier au cours de sa vie. De ce fait cette pièce devrait avoir un certain degré de flexibilité.

Une paroi épaisse, qui peut s'apparenter à une membrane nucléaire en biologie, va venir entourer le noyau et le nucléole. On y trouverait l'ensemble des pratiques et pièces conventionnelles que l'on peut trouver dans un logement tels que la salle de bain, le séjour ou encore la cuisine. Ces pièces peuvent être individuelles, lorsqu'un individu vit seul, ou partagées dans le cas d'un groupe domestique plus complexe tels qu'une famille classique ou recomposée, une famille monoparentale etc.

1 Etienne Hemery, « Dessiner et vivre la "pièce en plus". Le cas de la tour Bois le prêtre et de la résidence de la Sècherie », *École nationale d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée*, 2013.



40. Ettore Sottsass, Concept furnishing, Illustration du catalogue de l'exposition: « Italy : The New Domestic Landscape, MoMA », New-York, 1972.



41. Warren Chalk, *Bathmatic*, 1969.

La cellule

L'objectif sous-jacent de la permaculture est de gagner en autonomie quant à sa consommation de biens, d'énergies, de services etc. et de devenir résilient. Cette autonomie appelle nécessairement à une coopération entre plusieurs individus sachant que le travail à fournir pour compenser la quantité d'énergies fossiles qui serait d'ordinaire nécessaire est considérable.

La cellule du système pourrait être une zone de coopération entre les habitants d'un même immeuble.

Les espaces partagés au sein d'un immeuble pourraient être des lieux dédiés à cette coopération entre individus. Les témoignages des habitants d'immeuble communautaire rapportés par Monique Eleb dans son ouvrage, *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*, m'ont permis de mieux comprendre l'origine du mal fonctionnement de ces espaces. Lorsque des individus ne partagent pas les mêmes valeurs, qu'ils ont des notions différentes du partage, des tensions se créent ce qui aboutit à l'abandon de ce type d'espace. Ainsi ils se voient parfois appropriés par certains ce qui inhibe toute pratique commune. Mais ces lieux sont toutefois très pertinents dans un contexte de transition où on aura tendance à valoriser le partage des biens et des services.

Dans ce modèle le nucléole et le noyau devraient permettre à l'homme d'accepter l'imminence de l'effondrement de notre société de par l'existence d'un espace propre à son individualité qui va lui permettre de se stabiliser pour ensuite mieux coopérer avec les autres. Ainsi il ne devrait plus chercher à s'approprier de tels espaces et son implication dans ces derniers serait motivée par une nouvelle perception de la coopération ; il la verrait comme un avantage et non comme une contrainte.

Au sein d'un immeuble et dans ces lieux il serait bon de valoriser la diversité des individus. En effet la variabilité des compétences acquises par les individus sera très précieuse pour un système qui fonctionnerait à une échelle locale.

Le principe numéro onze, *utiliser les bordures et valoriser les marges*, attire notre attention sur la productivité des bordures dans la nature. Ceci tient au fait que les systèmes bénéficient réciproquement des ressources de l'autre.

De manière tout à fait similaire un individu X va pouvoir bénéficier des compétences d'un individu Y, et réciproquement, lorsqu'un espace similaire à une bordure viendra à exister dans l'immeuble. Elle peut tout à fait se matérialiser dans les espaces partagés qui pourraient alors devenir un lieu de prédilection de l'entraide entre habitants mais aussi des services renouvelables.

Un autre aspect primordial de la résilience à l'échelle locale sera d'obtenir une production (cf. principe numéro trois) et de capter et stocker les énergies renouvelables nécessaires au bon fonctionnement de l'immeuble et de ces habitants. Il s'agira de mettre en place des systèmes à l'échelle de l'immeuble qui permettront de répondre aux besoins de base des individus tout en veillant à utiliser les ressources intelligemment.



42. Warren Chalk, Peter Cook, Dennis Crompton,
Ron Herron, *Gloop 3 - Community*, The Living City Exhibition, 1963.

CONCLUSION

Les expérimentations architecturales du XXI^e siècle n'ont fait qu'alimenter mes premières impressions quant au caractère désuet de la corrélation entre les usages de la société et l'habitat aujourd'hui.

Mais cette situation m'a donné l'opportunité de me confronter à la question du logement collectif et de m'interroger sur le rôle qu'il devrait jouer aujourd'hui et sur la manière dont il devrait être organisé pour répondre aux attentes des individus.

L'imminence de l'effondrement de notre société, dont Pablo Servigne se fait l'écho dans son ouvrage *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes* constitue un cadre à toute réflexion s'intégrant dans une vision d'avenir, y compris vis-à-vis de notre manière d'habiter.

Dans ce contexte le concept de permaculture propose des principes et des pistes d'actions pertinentes pour guider les individus vers un mode de vie soutenable. Son ambition est de diminuer la dépendance des individus vis-à-vis des systèmes industriels, de production et de consommation, grâce à une résilience à l'échelle locale. Cependant à la vue de la quantité d'énergie à fournir pour compenser celle qui serait d'ordinaire nécessaire, cette autonomie ne semble possible que par le biais de la coopération des individus.

Ceci ne rentre pas en confrontation avec l'idéologie individualiste qui caractérise notre société, tout au contraire. En effet à la lumière des écrits d'Alain Laurent il est devenu clair que le « moi d'abord » propre à cette configuration de société ne signifie pas le « moi seulement ». C'est uniquement lorsque l'homme aura pu s'accomplir personnellement qu'il pourra entretenir des relations coopératives productives avec les individus qui l'entourent.

À travers un regard vers l'histoire du logement, l'habitat et une organisation spatiale spécifique m'ont semblé pouvoir soutenir et figer les évolutions sociétales que ce gain d'indépendance requiert. Dans ce contexte en considérant l'individualisme comme un outil pour une transition vers un mode de vie soutenable il m'a paru impératif de le soutenir spatialement.

Il m'a semblé naturel de laisser de côté l'application concrète la plus diffusée de la permaculture, soit une villa individuelle entourée de terres, au vu des conséquences de l'étalement urbain qu'un tel modèle impliquerait. Le concept de permaculture restait toutefois pertinent quant à sa capacité de guider les individus vers un mode de vie soutenable. Mon ambition fut de proposer une

application spatiale des principes permaculturels dans un contexte urbain à travers l'habitat collectif.

Le système de valeurs et les principes au cœur de la permaculture m'ont permis de me détacher de l'image du logement forgée depuis plusieurs décennies. Dès lors que la question de la dépendance s'est placée au cœur de mes réflexions il est devenu clair que sa résolution pourrait participer à sortir le logement de l'impasse dans lequel il se trouve.

Le modèle que je propose s'associe davantage à des pistes d'actions pour la configuration actuelle de notre société pour retrouver une corrélation entre architecture et société, qu'à une image fixe de ce à quoi devrait ressembler le logement. Il s'organise en zones selon un gradient d'interaction entre l'individu et le monde extérieur.

Le nucléole, la zone la plus au centre du système, a été pensé comme un lieu où l'homme pourrait être dans une attitude passive. Les actions multiples qui sont aujourd'hui associées à la chambre devraient en être exclues pour permettre à l'homme de se remettre en question vis-à-vis de sa dépendance. C'est ici que la responsabilité individuelle de l'individu rentre en jeu.

Ensuite vient le noyau, une pièce en plus imaginée comme un lieu destiné à un seul individu. Il serait dédié au redéploiement de pratiques destinées à son épanouissement. À la vue de la variabilité des actions qui pourraient le permettre cet espace devrait posséder un certain degré de flexibilité.

Lors de l'application de ce modèle il s'agira de veiller à ce que cet espace ne soit pas borgne pour éviter qu'il ne se transforme en débarrât mais aussi à ce que ses dimensions ne permettent pas sa transformation en chambre, une action qui inhiberait le rôle que ce lieu devrait jouer pour les individus. Cette attention aux dimensions est influencée par les traités du XIXe siècle, qui déjà à l'époque attiraient l'attention sur le risque que des débarras trop grands soient utilisés comme chambres de bonnes dans les appartements bourgeois.

Le succès de ce type d'espace tient inévitablement à la prise de conscience de l'individu de l'imminence de l'effondrement de notre société et de ce qu'elle implique. Dans le cas contraire un individu ne pourra pas percevoir l'enjeu de cette pièce.

Son apparition suggérerait intuitivement la diminution de la surface du séjour étant donné que les surfaces des logements ne sont pas extensibles et

que celles de la cuisine, de la salle de bain et de la chambre sont déjà normées par les éléments qu'elles contiennent. Cependant ceci inhiberait les relations de sociabilité qui prennent place aujourd'hui entre les membres d'un même groupe domestique dans cet espace. Ainsi il s'agirait peut-être plutôt de reconsidérer les minimums de surfaces du logement collectif.

J'ai conscience des difficultés économiques de l'application de cette idée et de son acceptation par les différentes maîtrises d'ouvrages, les coûts de construction se verraient augmentés considérablement et de ce fait ceux de location et d'achat aussi. Pourtant cette pièce ne devrait pas être considérée comme un « plus » mais comme une réelle nécessité. C'est elle qui va soutenir l'individualité de l'homme et ainsi lui permettre de voir les relations coopératives comme un avantage et non plus comme une contrainte.

L'acceptation de l'effondrement de notre société devra nécessairement passer par une remise en question des individus vis-à-vis de leur système de valeur mais il est primordial qu'ils ne se sentent pas lésés par un tel avenir énergétique. En effet l'imposition d'un partage des biens et des moyens sans contreparties résulterait inéluctablement à un déni de cette nécessaire transition énergétique de la part des individus plutôt qu'à son acceptation. Il s'agira nécessairement de faire des compromis pour tendre vers un mode de vie soutenable et durable.

Des espaces destinés à la coopération entre individus dans l'immeuble viennent compléter mon modèle. On y trouverait des espaces dédiés à l'entraide où la diversité des individus serait valorisée. Un enjeu majeur, à la vue de l'effondrement de notre société, sera de mettre en place des systèmes qui vont permettre une résilience des individus en termes d'énergies et de biens consommables à l'échelle de l'immeuble, et ce grâce à la coopération des habitants.

L'échec de tels espaces dans l'histoire ne devrait pas conduire à leur rejet dans le cas présent. En effet leur mal fonctionnement tenait principalement à un manque d'investissement des individus qui ne voyaient en ces espaces qu'une contrainte du logement collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et articles

Abram, Joseph et Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, Du cahos à la croissance, 1940-1966*, Vol. 2. 3 vol, Piccard, Paris, 1999.

Alexander, Christopher, Sara Ishikawa, et Murray Silverstein, *A pattern language: towns, buildings, construction*, Oxford University Press, New York, 1978.

Coste, Claude et Roland Barthes, *Comment vivre ensemble, cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Éditeurs du Seuil, Paris, 2002, p.88.

Bendimérad, Sabri et Monique Eleb, *Ensemble et séparément. Des lieux pour cohabiter*, Mardaga, Sprimont, 2018.

Clarisse, Catherine, *Cuisine, recettes d'architecture*, Les Éditions de l'Imprimeur, Paris, 2004.

Colomina, Beatriz, *The century of the bed*, Verl. für Moderne Kunst, Nürnberg, 2014.

Dixon, Mark H., « The Architecture of Solitude », *Environment, Space, Place*, 2009.

Dumont, Louis, *Essais sur l'individualisme: une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Editions de Seuil, Paris, 1983.

Dumont, Marie-Jeanne, Françoise Fromonot, et Bruno Vayssière, « LE LOGEMENT, une histoire française », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 303, février 1996.

Eleb, Monique, *L'apprentissage du « chez-soi »: le Groupe des maisons ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*, Editions Parenthèses, Marseille, 1994.

Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée: maisons et mentalités 17-19 siècles*, Hazan, Paris, 1999.

Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*, Hazan, Paris, 1995.

Eleb, Monique, et Philippe Simon, *Entre confort, désir et normes: le logement contemporain, 1995-2012*, Mardaga, Bruxelles, 2013.

Grisel, Julien, et Nicolas Bassand Concilier, « Typologie, participation et réversibilité », *Tracés*, n° 11, novembre 2016.

Haumont, Nicole, et Marion Segaud, *Familles, modes de vie et habitat: actes du colloque international d'Arc et Senans, 17-19 septembre 1987*, Editions L'Harmattan, Paris, 1989.

Holmgren, David *Future Scenarios: How Communities Can Adapt to Peak Oil and Climate Change*, Chelsea Green Publishing Company, 2009.

Holmgren, David, *Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, Rue de l'échiquier, Paris, 2014.

Holmgren, David, et Bill Mollison, *Permaculture One: A Perennial Agriculture for Human Settlements*, 1978.

Laurent, Alain, *De l'individualisme: enquête sur le retour de l'individu*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.

Le Corbusier, *Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Oeuvre Complète 1910-1929*, Girsberger, Zürich, 1946.

«Le logement en Europe», *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 266, décembre 1989, p.120-121.

Marchand, Bruno, et Christophe Joud, *MIX: Mixité typologique du logement collectif de Le Corbusier à nos jours*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2014.

Mengin, Christine, Claude Loupiac, et Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France, 1889-1940*, Vol. 1. 3 vol, Picard, Paris, 1997.

Monnier, Gérard, *L'architecture moderne en France, De la croissance à la compétition 1967-1999*, Vol. 3. 3 vol, Picard, Paris, 2000.

Nivet, Soline, *Le Corbusier et l'immeuble-villas*, Mardaga, Warve, 2011.

Rivalland, Johan, « De l'individualisme : enquête sur le retour de l'individu », *Contrepoints*, juillet 2013.

Servigne, Pablo, Raphaël Stevens, et Yves Cochet, *Comment tout peut s'effondrer: petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Éditions du Seuil, Paris, 2015.

Simard, Martin, « Étalement urbain, empreinte écologique et ville durable. Y a-t-il une solution de rechange à la densification ? », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 165, Vol. 331, 2014.

Sociology: Understanding and Changing the Social World, University of Minnesota, Minneapolis, 2016.

Sonnette, Stéphanie, « Coopératives d'habitants en Suisse Romande: des raisons d'y croire », *Tracés*, n° 11, mai 2016.

Sites web

« 25% des salariés pratiquent le télétravail », *Laboratoire d'Analyse et de Décryptage du Numérique*, 21 février 2018, disponible en ligne sur: <https://labo.societenumerique.gouv.fr/2018/02/21/25-salaries-pratiquent-teletravail/> (date d'accès: 8 janvier 2019) .

« Bien comprendre ce qu'est le télétravail », *Onisep*, 22 août 2018, disponible en ligne sur: <http://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Decouvrir-le-monde-professionnel/Le-teletravail/Bien-comprendre-ce-qu-est-le-teletravail> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Chiffres clés du climat France et Monde - Edition 2017 », *Ministère de la transition écologique et solidaire*, novembre 2016, disponible en ligne sur: <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2587/1072/chiffres-cles-climat-france-monde-edition-2017.html> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Coopératives d'habitation », *Habiter autrement*, 14 juillet 2018, disponible en ligne sur: http://www.habiter-autrement.org/04_co-housing/13_coh.htm (date d'accès: 8 janvier 2019).

« E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *INSEE*, mars 2009, disponible en ligne sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281094> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Entretien avec Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, architectes "L'architecture c'est du temps, de l'espace, du mouvement..." », *Le Moniteur*, 21 novembre 2008, disponible en ligne sur: <https://www.lemoniteur.fr/article/entretien-avec-anne-lacaton-et-jean-philippe-vassal-architectes-l-architecture-c-est-du-temps-de-l-espace-du-mouvement.1242084> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« La vie en solo : vers une stabilisation ? », *Centre d'observation de la société*, 7 juin 2018, disponible en ligne sur: http://www.observationsociete.fr/structures-familiales/personnes-seules/evol_vie_solo.html (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Les chiffres du télétravail en 2016 », *CGET*, 12 janvier 2017, disponible en ligne sur: <https://www.cget.gouv.fr/chiffres-teletravail-2016> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« L'habitat du futur sera partagé », *Le Temps*, 1 décembre 2015, disponible en ligne sur: <https://www.letemps.ch/lifestyle/lhabitat-futur-sera-partage> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« L'étalement urbain, une hérésie », *Les Echos*, 26 février 2018, disponible en ligne sur: <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-179675-letatement-urbain-un-lourd-heritage-pour-les-generations-futures-2156546.php#Xtor=AD-6000> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Pourquoi l'éco-construction sera incontournable dans le futur », *Ecocem*, disponible en ligne sur: <http://www.ecocem.fr/lavenir-cest-leco-construction/>, (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Tableaux de l'économie française, Ménages et familles », *INSEE*, février 2018, disponible en ligne sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303344?sommaire=3353488> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Télétravail : entre enthousiasme et inquiétude », *Mieux*, 5 février 2018, disponible en ligne sur: <https://mieux-lemag.fr/teletravail-entre-enthousiasme-inquietude/> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Télétravail : où en sommes nous ? », *Laboratoire d'Analyse et de Décryptage du Numérique*, 25 septembre 2017, disponible en ligne sur: <https://labo.societenumerique.gouv.fr/2017/09/25/teletravail-ou-en-sommes-nous/> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Tout savoir sur l'éco-construction ou la construction durable », *Ecocem*, disponible en ligne sur: <http://www.ecocem.fr/eco-construction/> (date d'accès: 8 janvier 2019).

« Weissenhof Estate, Stuttgart », *Bauhaus100*, disponible en ligne sur: <https://www.bauhaus100.com/the-bauhaus/works/architecture/weissenhof-estate-stuttgart/> (date d'accès: 8 janvier 2019).

Énoncés théoriques de master en architecture

Allainmat, Charles, « Le modèle de l'habitat groupé peut-il (enfin) permettre le développement d'espaces partagés », *École nationale d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée*, janvier 2015.

Bernet, Loïc, et Catherine Nachbar. « Coopératives d'habitants et permaculture. Vers une durabilité forte », *École Polytechnique Fédérale de Lausanne*, janvier 2018.

Biétry, Léo. « Les coopératives d'habitation en tant qu'acteurs du développement urbain. Un regard sur Genève », *Institut d'architecture de l'Université de Genève*, mars 2006.

Hemery, Etienne. « Dessiner et vivre la "pièce en plus". Le cas de la tour Bois le prêtre et de la résidence de la Sècherie », *École nationale d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée*, 2013.

Cours de master en architecture (École Polytechnique Fédérale de Lausanne)

Marot, Sébastien, « Critique du projet urbain », 2017.

Picon, Antoine, « De la structure à l'ornement », 2017.

Illustrations

1. Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée: maisons et mentalités 17-19 siècles*, Hazan, Paris, 1999, p. 30.

2. Ibidem p. 24.

3. Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*, Hazan, Paris, 1995, p. 97.

4. Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée: maisons et mentalités 17-19 siècles*, Hazan, Paris, 1999, p. 198.

5. Dumont, Marie-Jeanne, Françoise Fromonot, et Bruno Vayssière. « LE LOGEMENT, une histoire française », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 303, février 1996, p. 19.

6. Eleb, Monique, et Anne Debarre-Blanchard, *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*, Hazan, Paris, 1995, p. 107.

7. Ibidem p. 162.

8. Ibidem p. 25.

9. Ibidem p. 223.

10. Ibidem p. 220.

11. Ibidem p. 245.

12-13. Eleb, Monique, *L'apprentissage du « chez-soi »: le Groupe des maisons ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*, Editions Parenthèses, Marseille, 1994, p. 83.

14. Ibidem p. 105.

15. Ibidem p. 85.

16. Clarisse, Catherine, *Cuisine, recettes d'architecture*, Les Éditions de l'Imprimeur, Paris, 2004, p. 81.

17. Disponible en ligne sur: https://issuu.com/artichoc/docs/guida_progetto_casa_torre_intero/38 (date d'accès: 8 janvier 2018).

18. Disponible en ligne sur: <https://canteravillamiranda.com/weißenhofsiedlung-mies-der-rohe/weissenhofsiedlung-by-mies-fli.html> (date d'accès: 8 janvier 2018).

19. Le Corbusier, *Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Oeuvre Complète 1910-1929*, Girsberger, Zürich, 1946, p. 42.

20. Dumont, Marie-Jeanne, Françoise Fromonot, et Bruno Vayssière, « LE LOGEMENT, une histoire française », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 303, février 1996, p. 84.

21. Ibidem p. 85.

22. Ibidem p. 102.

23. Ibidem p. 103.

24. «Le logement en Europe», *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 266, décembre 1989, p. 120.

25. Monnier, Gérard, *L'architecture moderne en France, De la croissance à la compétition 1967-1999*, Vol. 3. 3 vol, Picard, Paris, 2000, p. 161.

26. Disponible en ligne sur: <http://rogerwilkerson.tumblr.com/post/84827905391/our-home> (date d'accès: 8 janvier 2018).

27. Croquis personnel.

28. Disponible en ligne sur: <https://www.magnumphotos.com/arts-culture/society-arts-culture/burt-glinn-playboy-chicago-mansion/> (date d'accès: 8 janvier 2018).

29. Disponible en ligne sur: <https://atlasofplaces.com/filter/Photography/A-White-Dry-Season-Julien-Roux> (date d'accès: 8 janvier 2018).

30. Disponible en ligne sur: <https://www.espazium.ch/typologie-participation-et-rversibilit> (date d'accès: 8 janvier 2018).

31. Disponible en ligne sur: https://www.lacatonvassal.com/data/documents/20140404-154141LV_FchA4_HabitatCollectif_RQ_bd.pdf (date d'accès: 8 janvier 2018).

32. Bernet, Loïc, et Catherine Nachbar, « Coopératives d'habitants et permaculture. Vers une durabilité forte », *École polytechnique fédérale de Lausanne*, janvier 2018, p. 107.

33. Ibidem p. 30.

34. Marot, Sébastien, « Critique du projet urbain », 2017.

35. Croquis personnel.

36. Croquis personnel.

37. Colomina, Beatriz, *The century of the bed*, Verl. für Moderne Kunst, Nürnberg, 2014, p. 13.

38. Ibidem p. 18.

39. Disponible en ligne sur: <http://www.grahamfoundation.org/grantees/3802-environments-and-counter-environments-experimental-media-in-the-new-domestic-landscape-1972> (date d'accès: 8 janvier 2018).

40. Disponible en ligne sur: <https://blog.design-market.fr/italy-the-new-domestic-landscape-exposition-culte-dans-lhistoire-du-design/> (date d'accès: 8 janvier 2018).

41. Warren Chalk, Peter Cook, Dennis Crompton, Ron Herron, *Archigram the Book*, Dennis Crompton, Park Books, 2018, p. 242.

42. Warren Chalk, Peter Cook, Dennis Crompton, Ron Herron, *Archigram the Book*, Dennis Crompton, Park Books, 2018, p. 53.